

HORIZONS

LE DEVOIR, LE MERCREDI 20 JANVIER 1999

Culture Page B 8
Économie Page B 2
Les sports Page B 6
Télévision Page B 7



Josée
Blanchette

La mort de Tintin

Dans le métier de journaliste, il y a des Tintin, des psys au grand cœur, des Indiana Jones et d'autres qui font leur travail honnêtement sans s'attirer ni reproches, ni félicitations, ni appels, ni courrier. Ce sont probablement les plus heureux.

— «Toi, t'as déjà eu des moments où tu pensais à te suicider quand ça allait mal?», me demande mon grand-père au bout du fil.

— «Oui, c'est arrivé. Pas toi?»

— «Non, c'est ben pour dire, c'est pas les troubles qui ont manqué en 90 ans mais j'ai jamais pensé au suicide... Rendu à mon âge, ce serait pas difficile si je voulais en finir, j'aurais juste à aller pelleter pour sortir mon char de l'entrée... Je garde toujours une pelle pas loin, on sait jamais!»

Nous avons ri. Alban cultive un sens de l'absurde qui l'a probablement gardé en vie. C'est pas parce qu'on rit que c'est drôle, mais même si nous pleurons, ce ne serait pas moins triste. C'est Alban qui m'a appris la mort de Gaétan Girouard jeudi dernier. Il était bouleversé, ça s'entendait, et peut-être craignait-il pour la santé de sa petite-fille journaliste. Ça, il ne l'a pas dit, mais ça s'entendait aussi.

Depuis jeudi dernier, Suicide-Action, les tribunes téléphoniques, les psys, tous y vont de leurs théories et chacun semble relier cette mort abrupte à l'univers de travail du journaliste-vedette de TVA, *workaholic*, perfectionniste, *burn-out* qui s'ignorait. J'emploie le mot «vedette» car le terme est lourd de conséquences. Animer une émission quotidienne à la télévision, une émission de cow-boys et d'Indiens de surcroît, exige une force morale (et physique) qui n'est pas à la portée du commun des Tintin. Fallait voir Jocelyne Cazin, reprenant vaillamment le flambeau de J. E. hier midi, l'œil triste, la voix se brisant comme des vagues sur l'écran. Drôle de métier qui oblige à la vérité.

Lorsque Christiane Charette a démissionné de son émission quotidienne du matin, je me suis dit: «Bravo pour elle.» La pression d'une quotidienne, en direct de surcroît, exige des nerfs d'acier, un moral en béton, une santé de fer, et confine à une vie monastique. Et puis il y a le doute, ce mal nécessaire, qui peut saper les plus belles dispositions d'esprit. Le doute, c'est aussi la santé créatrice et une façon de se remettre en question, d'avancer. Y a que les cons qui ne doutent pas. Mais vivre avec trop de doutes, ça peut empoisonner l'existence.

Qui dit journaliste populaire dit aussi journaliste impopulaire. Pour un qui t'aime sans condition, il y en a un qui veut te crucifier et une autre qui promet de cesser de t'aimer si tu remets ton tailleur noir. S'il m'arrivait de recevoir des lettres de menaces et de bêtises à l'émission de cuisine que j'animais jadis et naguère à la télévision de Radio-Canada, j'imaginerai sans peine le courrier que devait se payer Gaétan Girouard tous les jours, les e-mail fielleux, les lettres de désaxés, les propos furieux et peu aimables. De quoi rendre parano et porter des lunettes fumées la nuit.

Le plus lourd à porter dans une émission quotidienne d'information à la télé, ce ne sont pas tant les poursuites, ou les patrons, non, ce sont les cotes d'écoute (975 000 pour le J. E. du vendredi soir) et le public, celui à qui on rend hommage dans chaque remerciement au gala Métro Star. La façon qu'il a de croire que tu lui appartiens n'a d'égal que l'insistance avec laquelle il t'apostrophe un peu partout, jusque dans les pissotières de centres commerciaux. Ta vie privée est une vie publique. Pour un perfectionniste, l'impression de ne pas être à la hauteur de l'image, ça peut tuer.

Le public, ce sont aussi des appels de détresse, des appels à l'aide auxquels tes études ne t'ont en rien préparé. T'es pas Janette Bertrand, t'es pas Claude Poirier, t'es seulement journaliste. Tu as beau aimer ton public, tu n'as pas 900 ans d'expérience comme l'Ambulance Saint-Jean. Si les lecteurs du *Devoir* ont généralement les moyens ou les ressources nécessaires pour s'adresser à des professionnels de la détresse, une large part de la population n'a plus que la télé pour entrer en contact avec l'avocat, le docteur, le sexologue, le justicier, le psy, le grand frère aux larges épaules.

Gaétan Girouard incarnait cette image du sauveur au grand cœur pour beaucoup de gens plus démunis. Cordonnier mal chaussé, dites-vous? Il suffisait de défaire un lacet pour en finir.

Courriels et dépression

Je connais des animateurs qui refusent de prendre connaissance de leur courrier (électronique et autre) pour s'éviter les hauts et les bas de la vie d'une diva. Une réaction fort saine si l'on en croit un rapport qui vient d'être rendu public par une coalition canadienne d'organisations en santé mentale. De plus en plus de travailleurs canadiens sont confrontés à des dizaines de courriels en entrant au bureau chaque matin. L'explosion des nouvelles technologies — faxes, boîtes vocales et courriels électroniques — représenterait un danger pour la santé des travailleurs, contribuant à la dépression et aux maladies cardiaques.

On parle de plus en plus d'esclavage aux e-mail, de travailleurs submergés par une masse d'information envahissante qui engendre stress et sentiment d'impuissance. Le rapport prédit que la dépression deviendra la principale cause d'absentéisme au travail durant les 20 prochaines années.

Vous m'excusez si je ne vous donne pas mon adresse électronique aujourd'hui. Je fais de la prévention.

Difficultés maritales,
isolement, troubles
d'humeur,
le kleptomane souffre
souvent de bien
d'autres maux dont
seul le vol parvient
à apaiser la pression

La femme est tendue. À mesure que le temps passe, cette anxiété ne diminue pas; pire, elle s'accroît. Une seule solution se dessine dans son esprit: voler. N'importe quoi. Elle reconnaît bien cette impulsion et tente de la combattre. Non, cette fois-ci, je ne volerai pas, se dit-elle. Je n'irai pas dans ce magasin, ou plutôt j'irai mais je résisterai, je le jure. Au magasin, la tension est au maximum. Le crayon, la tablette de chocolat, la boîte de conserve est là, à portée de main. Coup d'œil à gauche, à droite, le champ est libre! D'un geste rapide, le menu objet disparaît dans un sac ou une poche. C'est le soulagement immédiat. La tension est disparue. La femme respire d'aise et quitte le magasin alors qu'un sentiment de honte, de culpabilité, s'imisce. C'est la dernière fois, se jure-t-elle. Jusqu'à la prochaine montée de tension.

JUDITH LACHAPPELLE
LE DEVOIR

Kleptomanie. Le terme est archiconnu de la population malgré le petit nombre de personnes qui en souffrent vraiment. Moins de 5 % des voleurs à l'étalage sont kleptomanes. Mince indication quand on ignore combien il y a de voleurs à l'étalage et combien il y a de kleptomanes qui réussissent à se contrôler! Mais dans la plupart des cas, ils ne consulteront un spécialiste que le jour où ils se feront prendre la main dans le sac et seront accusés de vol à l'étalage. À la recommandation du juge, un psychiatre évaluera leur cas et posera le diagnostic.

La kleptomanie, c'est l'échec récurrent de résister aux impulsions de voler des objets, des objets qui ne sont pas subtilisés pour usage personnel ou pour leur valeur monétaire, révèle le *Diagnostic and Statistical Manual of Mental Disorders*, la «biblie» de l'Association psychiatrique américaine dont les psychiatres se servent pour poser un diagnostic. Le vol, poursuit le manuel, est précédé par une montée fulgurante de la tension et suivi d'un sentiment de plaisir, de soulagement. Il n'est pas commis pour exprimer de la vengeance ou de la colère et n'est pas dû à une hallucination ou à une illusion.

Enfin, le vol n'est pas non plus dû à des troubles de conduite, un épisode maniaque ou une personnalité antisociale. Aussi, la plupart des kleptomanes sont des femmes, soit 81 % des cas rapportés. Pourquoi? «Il y a plus de femmes qui ont été diagnostiquées comme souffrant de kleptomanie, mais il y a également plus de femmes qui sont traitées après s'être fait prendre pour un vol à l'étalage», avance la psychologue Dominique Clément.

En fait, un très petit nombre de personnes à tendance kleptomane consultent de façon préventive. «Il arrive que des gens vont consulter d'emblée, sans avoir été arrêtés, pour dire: "J'ai des impulsions de voler, je suis très mal avec ça, qu'est-ce que je peux faire?", dit le médecin-psychiatre Jacques Talbot, de l'Institut Péné. Mais ce n'est pas la majorité. Comme les gens jugent que c'est un comportement anormal, ils n'en parlent pas. Ils en parlent seulement quand ils se font pincer, et encore là... Plus souvent qu'autrement, c'est à la deuxième, troisième, quatrième arrestation qu'ils vont dire que là, il y a plus que ce qu'ils avaient dit.»

D'autres tenteront d'invoquer la maladie pour se soustraire à une accusation de vol à l'étalage. «Les gens se décupabilisent un peu en disant que c'est une maladie», dit Jacques Talbot. Et ils vont souvent parler dans un but utilitaire parce que ça peut devenir une défense au niveau pénal; ils peuvent penser que ça



CHRISTIAN TIFFET LE DEVOIR

pourrait disculper. Mais juridiquement, ça ne disculpe pas. L'accusé sera soumis à l'expertise d'un médecin qui déterminera si, en effet, il souffre de kleptomanie. Dans ce cas, la sentence du juge inclura un traitement avec un psychiatre ou un psychologue.

Celles qui se sont fait pincer pour vol à l'étalage — qu'elles aient été diagnostiquées kleptomane ou non — peuvent également être aidées par la Société Elizabeth Fry du Québec. Le programme Eve — pour «Entraide pour le vol à l'étalage» — existe depuis une dizaine d'années au Québec. Le taux de réussite est impressionnant: la coordonnatrice Nathalie Thibodeau évalue qu'environ 85 % des participantes ne récidivent pas. Après évaluation du cas pour savoir de quels problèmes souffre la patiente, deux types de cheminement lui sont offerts. Pour une première offense, les femmes participent à trois sessions de deux heures chacune. Pour celles qui ont d'autres antécédents, ce sont dix sessions qu'elles doivent suivre, en groupe de huit à quinze femmes.

Les participantes repassent ensuite en cour pour recevoir leur sentence, qui tiendra compte de leur participation au programme. Elles pourront ainsi s'en tirer avec une simple amende. «La cour remplit quand même son mandat punitif, fait remarquer Nathalie Thibodeau, parce que la participation aux sessions demande un engagement, un déplacement, un investissement personnel.»

La encore, les kleptomanes représentent un infime pourcentage des participantes au programme Eve. «On en connaît très peu», dit-elle. Les gens se font dire par leur médecin ou leur famille qu'ils en souffrent sans savoir la définition exacte. Ils finissent par se convaincre que c'est ça. L'évaluation, faite avant de commencer les sessions de groupe, permet donc de déceler les vrais raisons qui ont poussé la femme à commettre son larcin. «Quand on n'a pas d'argent, ça peut cacher d'autres problèmes», dit Nathalie Thibodeau. Si on n'a pas d'argent parce qu'on le joue, on peut souffrir d'un problème de jeu. Si c'est parce qu'on doit s'acheter de la drogue, ça peut être un problème de toxicomanie.

«Habituellement, la kleptomanie se développe à l'adolescence et au début de l'âge adulte», explique Dominique Clément. Chez les femmes, c'est vers l'âge de

20 ans et on les voit pour une première fois en évaluation vers l'âge de 35 ans. Il y a donc une longue période où c'est caché. Chez les hommes, on va les voir vers l'âge de 50 ans, mais on peut soupçonner que ça commence autour du même âge que les femmes.»

Dépresseurs, difficultés maritales, isolement, troubles d'humeur, troubles alimentaires (comme la boulimie), le kleptomane souffre souvent de bien d'autres maux dont seul le vol parvient à apaiser la tension. «On ne sait pas pourquoi la kleptomanie [sert d'exutoire] plutôt que d'autres solutions pour soulager la tension», dit Dominique Clément. La kleptomanie, mentionne-t-elle, fait partie de la famille des troubles obsessionnels compulsifs, comme la pyromanie, le jeu pathologique et la trichotillomanie (la manie de s'arracher les cheveux). «Ce n'est pas un appel à l'aide, voler pour recevoir de l'aide. Il faut que ce soit installé dans la personne. De la même manière qu'un alcoolique ne choisit pas de boire pour attirer l'attention, il y a déjà un trouble installé chez lui.»

La maladie peut être difficile à détecter chez un proche d'une part parce que ceux qui en souffrent la cachent bien et, d'autre part, parce que la plupart des objets volés sont sans valeur, comme des boîtes de conserve, des objets que la personne a très souvent les moyens d'acheter. Et les kleptomanes sévisent surtout dans les magasins plutôt que chez des connaissances. «Je pense qu'il y a beaucoup de kleptomane qui hésiteraient à aller vers des proches à cause de la culpabilité et de la honte face à leur geste», dit Dominique Clément. Peut-être est-il plus facile de se décupabiliser face à une instance qui n'est pas quel qu'un qu'on connaît? Les objets sont ensuite stockés, donnés ou parfois même retournés en douce là où ils avaient été subtilisés.

Pour s'en sortir, une thérapie combinée à une médication ne fera pas de miracles mais aidera beaucoup le kleptomane à reconnaître et à contrôler ses pulsions. Éviter complètement les magasins est un peu radical mais le kleptomane peut ne pas s'y rendre seul et, surtout, se concentrer sur les conséquences de son geste. «La plupart vont aussi éviter de voler lorsqu'une arrestation peut paraître immédiate, quand ils voient qu'ils peuvent se faire prendre», ajoute Dominique Clément. Mais il arrive — je ne sais pas dans quelle proportion, mais j'ai déjà vu ça — que les kleptomane volent en sachant pertinemment qu'ils vont se faire prendre, comme dans un geste d'autodestruction, comme s'ils se punissaient par ce geste. Une sorte d'appel au secours?

VISON • ZIBELINE • VISON RASÉ • CASTOR RASÉ • AGNEAU RENVERSÉ • ETC.

RABAIS DE:
40% à 70%*

McComber / GROSVENOR
DEPUIS 1895 CANADA
**JANVIER : VENTE D'ÉCOULEMENT
DE FOURRURES**

Les Fourrures McComber, l'un des magasins les plus prestigieux au pays, et Grosvenor Canada, connu mondialement pour leur confection des plus beaux manteaux de fourrures, se sont fusionnés!

Pour célébrer cet événement, venez profiter de notre «VENTE D'ÉCOULEMENT». Choisissez, parmi notre très grande collection, la fourrure de vos rêves, spécialement réduite pour cette occasion.



* Sur toute la marchandise pré-sélectionnée en magasin, recherchez les étiquettes rouges. Ce solde commence le 15 janvier et se termine le 23 janvier

402, boul. de Maisonneuve Ouest • Tél: (514) 845-1167 ou (514) 288-1255

LE DEVOIR

ÉCONOMIE



Gérard
Bérubé
♦ ♦ ♦

Promesse tenue

En ouvrant, même très légèrement, la route de Taïwan à Air Canada, le ministre fédéral des Transports, David Collette, a lancé un signal rafraîchissant. Des trois ministres des Transports à s'être succédé au sein du gouvernement Chrétien, il a été le seul à se tenir debout et à résister au lobby toujours puissant de Canadien International.

Le 6 janvier dernier, et malgré les fortes pressions exercées par Canadien, M. Collette tenait une de ses promesses en retenant la demande de désignation d'Air Canada sur la route Canada-Taïwan. Air Canada n'aura pas reçu grand-chose. Seulement trois vols par semaine sur cette route, David Collette perpétuant ainsi le « syndrome de Hong-Kong ». Mais ce qui importe, c'est que le ministre aura finalement démontré que malgré les S.O.S. répétés de Canadien, la logique économique pouvait, de temps à autre, avoir une place dans son agenda. Ça ne s'était pas vu sous Doug Young ni sous David Anderson.

Car Canadien y tenait, à son monopole sur cette route. Comme il tient à celui sur le Japon, sur Hong-Kong, sur le Mexique, sur l'Amérique latine, sur l'Italie... Depuis que David Collette a promis, en juin dernier, qu'il allait examiner la demande d'Air Canada sur le marché Canada-Taïwan dès que le seuil des 300 000 passagers sera atteint, Canadien a fait des pieds et des mains pour influencer la décision du ministre en utilisant le même argument: sa précarité financière. Une précarité qui n'aura toutefois pas empêché Canadien d'adopter de nouvelles couleurs, de rependre ses appareils et de reconfigurer sa classe affaires.

On peut le deviner: Canadien a dénoncé avec véhémence la décision du ministre. En fait, c'est toute la députation de l'Ouest canadien qui s'est ébranlée contre M. Collette. Une réaction à première vue démesurée et qui n'est pas sans rappeler les véritables enjeux derrière cette levée de boucliers.

Car pendant qu'il promettait, en juin dernier, d'étudier la demande d'Air Canada sur Taïwan, David Collette s'est également engagé à « réexaminer la situation d'ici un an » et à « envisager les nouvelles possibilités de routes ». La vraie menace, pour Canadien, se situe dans cette révision annoncée. Déjà, on s'attend à ce que le Mexique soit l'un des premiers marchés touchés par une éventuelle réforme (tant souhaitée) de la politique canadienne en matière de partage des routes internationales. Le Mexique, un marché de plus de 700 000 passagers dominé par l'action des nolisiers, demeure toujours sous-exploité dans ce monopole confié à Canadien. Dans une entrevue accordée au *Financial Post* en septembre dernier, M. Collette avait parlé d'une réévaluation de cette route conformément à l'esprit d'ouverture

derrière l'ALENA. Il avait même proposé l'idée de déréglementer le transport aérien avec le Mexique selon une approche similaire à cette libéralisation (« ciels ouverts ») retenue entre le Canada et les États-Unis.

D'autres différends devront également être surmontés. On pense à ces revendications d'Air Canada sur l'Italie. Un autre monopole de Canadien, desservi seulement à moitié, et à partir de Toronto uniquement, alors que Montréal abrite la deuxième communauté italienne en importance au pays.

On pense aussi à Hong-Kong et au Japon. Sur le premier, Air Canada demeure toujours confiné à quatre vols par semaine, contre une fréquence illimitée pour Canadien et Cathay Pacific. Sur le second, Air Canada est confiné au marché secondaire d'Osaka, alors que Canadien contrôle la principale porte, soit Tokyo, qui reçoit les deux tiers du trafic de passagers entre le Japon et le Canada.

Ces quasi-exclusivités s'en trouvent exacerbées par l'avènement de One-world, de cette alliance globale s'articulant autour du tandem British Airways-American Airlines et au sein de laquelle s'activeront, notamment, Canadien, Cathay Pacific et Japan Airlines. Aux dires de Canadien, One-world sera « la plus importante alliance transpacifique au monde ». Dans ce contexte, « Vancouver deviendra la plaque tournante transpacifique la plus occupée du réseau One-world ».

En chiffres, Canadien-Japan Airlines trôneront, ensemble, sur 80 % du marché entre Vancouver et le Japon. Et Canadien-Cathay Pacific? Sur 95 % du marché Vancouver-Hong-Kong. Cet hiver, Canadien et Japan Airlines offrent 24 vols par semaine (dont 19 sur Tokyo), contre sept seulement pour Air Canada (sur Osaka). Et Canadien-Cathay Pacific proposent 28 vols par semaine sur Hong-Kong, contre quatre seulement pour Air Canada.

Il s'agit d'un sérieux déséquilibre. Si la logique économique n'a jamais eu raison des chasses gardées de Canadien sur ces deux gros marchés, on peut penser que la puissance monopolistique, sur les routes de l'Asie, derrière l'avènement de l'alliance One-world, servira d'argument à David Collette. Et qu'après quatre années d'arbitraire et de subjectivité politique, le ministre des Transports retirera, enfin, ces restrictions artificielles visant sans cesse et toujours à protéger Canadien... au profit des transporteurs étrangers.

Cambridge peut conserver sa pilule empoisonnée

L'appel d'Ivanhoé est rejeté par les autorités de réglementation

GÉRARD BÉRUBÉ
LE DEVOIR

Dans une décision à la fois rapide et brève, émise en soirée hier, les commissions des valeurs mobilières du Québec et de l'Ontario ont autorisé Cambridge à maintenir son régime de droits des actionnaires jusqu'au 15 février. Débutée, Ivanhoé s'est refusée à tout commentaire. Son offre, qui n'est sujette au dépôt d'aucun minimum d'actions, expire le 21 janvier, soit demain.

Les autorités de réglementation ont donc rejeté l'appel lancé par la filiale de la Caisse de dépôt. Dans une décision conjointe, les commissions des valeurs mobilières du Québec et de l'Ontario ont toutefois souligné

que le conseil d'administration de Cambridge ne pouvait prolonger son régime de droits des actionnaires au-delà du 15 février. Le non-respect de cette échéance entraînerait un arrêt des transactions sur ses actions de Cambridge.

C'est le 23 décembre dernier qu'Ivanhoé faisait part de son intention d'inviter les autorités réglementaires à intervenir afin de forcer Cambridge à retirer son régime de droits des actionnaires. Ivanhoé faisait alors valoir qu'en instaurant un tel mécanisme, « Cambridge refus[ait] à ses actionnaires la possibilité de capitaliser sur la prime que représente notre offre ». Cinq jours plus tôt, le conseil d'administration du plus important propriétaire torontois de centres commerciaux vo-

lait en faveur du recours à ce mécanisme dans le but de s'opposer aux visées d'Ivanhoé, dont l'offre était qualifiée d'insuffisante, et de rechercher une proposition bonifiée.

Déjà actionnaire de Cambridge avec une participation de 35 %, Ivanhoé a annoncé, le 30 octobre dernier, son intention d'accéder au statut d'actionnaire majoritaire en offrant d'acheter jusqu'à concurrence de 15 millions d'actions de Cambridge à un prix unitaire de 12,50 \$. Ce prix renfermait une prime de 19 % par rapport à la fermeture de la veille et de 30 % par rapport au cours moyen des 20 jours précédents.

Or, selon une évaluation indépendante retenue par Cambridge, la valeur des actions de l'entreprise oscil-

lerait entre 14 et 16 \$. Le conseil d'administration exhortait alors les actionnaires de ne pas déposer leurs actions et partait à la recherche d'une offre concurrente. Vendredi dernier, le président et chef de la direction de Cambridge, L. Lorne Brathwaite, soutenait qu'« un certain nombre d'accords de confidentialité ont été signés. Plusieurs parties ont reçu une documentation complète et certaines d'entre elles ont déjà accédé à notre banque de données ».

Accueillant favorablement cette décision des autorités de réglementation, le président du conseil du comité spécial des directeurs, Iain Ronald, a réitéré la volonté de Cambridge de rechercher une offre qui viendra maximiser la valeur des actions.

Les revenus et les bénéfices du CN ont diminué en 1998

MARIE TISON
PRESSE CANADIENNE

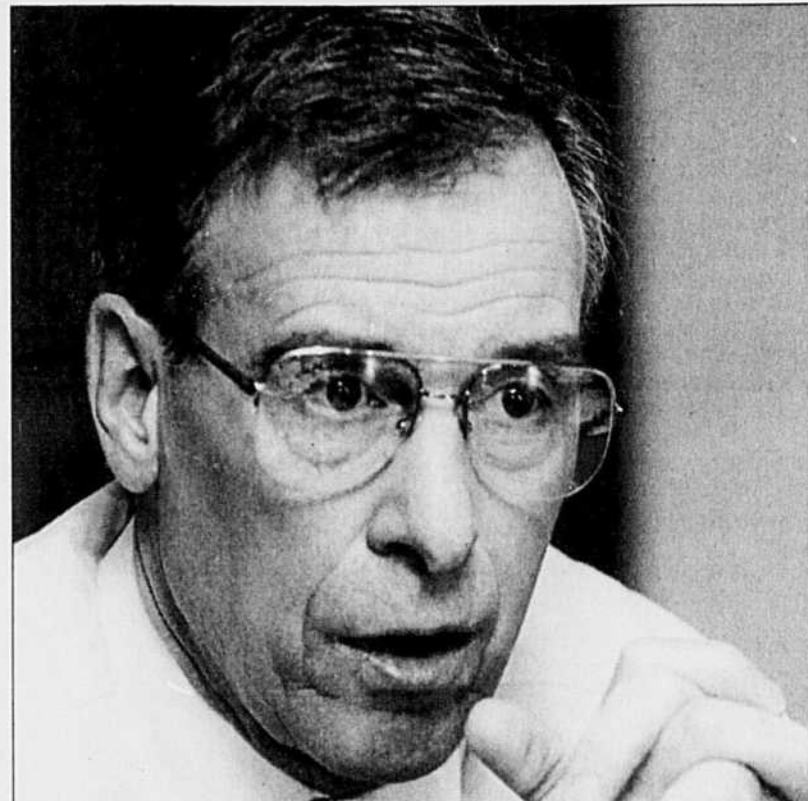
Le Canadien National est satisfait de sa performance en 1998 en dépit d'une baisse des revenus.

Les produits d'exploitation ont baissé de 5 %, passant de 4,3 milliards en 1997 à 4,1 milliards en 1998. Le président-directeur général du CN, Paul Tellier, a cependant fait valoir que l'entreprise avait pu diminuer ses dépenses de 8 %. Et malgré tout, le CN a augmenté son dividende trimestriel qui passe de 26,5 ¢ à 30 ¢ l'action.

Le bénéfice net n'a atteint que 266 millions en 1998, comparativement à un milliard l'année précédente, en raison d'une charge spéciale enregistrée au troisième trimestre pour mettre à pied 3000 employés. Le CN a fait valoir que, si on ne tenait pas compte de cette charge spéciale et d'autres éléments non récurrents, comme des changements de convention comptable en matière de régimes de retraite et de remplacement des voies, le bénéfice net s'établirait à 569 millions en 1998, comparativement à 439 millions l'année précédente.

« En 1998, nous avons démontré notre durabilité financière », a déclaré M. Tellier au cours d'une conférence de presse téléphonique. Il a expliqué que, dans le passé, les résultats du CN ressemblaient souvent à des montagnes russes: les profits étaient élevés lorsque l'économie se portait bien, mais chutaient lorsque les choses se coraient. « Cette année, en raison d'améliorations significatives apportées à la structure de coûts de l'entreprise au cours des cinq dernières années, nous avons montré que nous avons la capacité d'ajuster nos coûts rapidement », a-t-il expliqué. Les revenus ont diminué, mais nous avons été capables de serrer notre ceinture et de réduire nos dépenses encore plus rapidement ».

M. Tellier a expliqué que la crise asiatique avait eu un certain impact sur les revenus de l'entreprise. Le CN a également été affecté par les grèves chez General Motors et Abitibi-Consolidated. En outre, les produits d'exploitation ont baissé de



JACQUES NADEAU LE DEVOIR

Le président-directeur général du CN, Paul Tellier, a déclaré hier que 1600 mises à pied avaient déjà été effectuées dans l'entreprise l'année dernière.

20 % dans le secteur des produits céréaliers.

Mises à pied

L'exercice 1998 a été marqué par la charge spéciale de 590 millions enregistrée au troisième trimestre pour procéder à la mise à pied de 3000 employés. M. Tellier a déclaré hier que 1600 mises à pied avaient déjà été effectuées. Il a affirmé que ces licenciements avaient été effectués à la grande de l'entreprise, proportionnellement au nombre d'employés dans chaque région.

Ainsi, il y a eu plus de mises à pied dans les régions ayant la plus large concentration d'employés, comme Montréal, Toronto, Winnipeg, Edmonton et Troy, au Michigan. Environ 35 % des employés affectés sont membres des Travailleurs canadiens de l'auto-

mobile. Les autres sont répartis à peu près également entre les autres syndicats. Le nombre d'employés d'entretien des voies mis à pied a cependant été relativement peu élevé, ces employés ayant été affectés de façon significative par des compression précédentes, a poursuivi M. Tellier.

Il y a deux semaines, les Travailleurs canadiens de l'automobile ont obtenu la permission de contester cette vague de mises à pied devant le Conseil canadien des relations de travail. Le syndicat accuse la direction du CN d'avoir attendu la signature d'une nouvelle convention collective avec ses employés avant d'annoncer ces licenciements.

M. Tellier a affirmé que le CN avait agi de bonne foi et qu'il était confiant d'en convaincre le Conseil des relations de travail.

INDUSTRIE FORESTIÈRE

Alliance confirme l'existence de discussions avec Pacifica

MARIE TISON
PRESSE CANADIENNE

Produits forestiers Alliance pourrait faire l'acquisition de la firme Pacifica Paper de Vancouver.

L'entreprise québécoise a confirmé hier qu'elle discutait au sujet d'un éventuel regroupement de ses activités avec celles de Pacifica. Alliance a cependant précisé dans un communiqué qu'elle examinait des possibilités d'acquisition de façon continue afin d'assurer la croissance de la société. Elle a ajouté que toute transaction tiendrait compte des paramètres financiers et stratégiques qu'elle a toujours respectés, en vue d'accroître la valeur pour les actionnaires.

Alliance a dû émettre ce communiqué hier parce que le *Globe and Mail* a rapporté que l'entreprise forestière québécoise songeait à acquérir Pacifica pour 400 millions. Le quotidien a précisé qu'Alliance assumerait la dette de 605 millions de Pacifica. Michel Lemay, de la firme de relations publiques Optimum, a déclaré que la direction d'Alliance ne commenterait pas davantage ce dossier.

Il a rappelé que depuis quelques années, toute l'industrie de la foresterie vivait une période de consolidation et que, comme les autres entreprises, Alliance était attentive à toute possibilité d'acquisition ou de regroupement. Il a ajouté qu'Alliance avait été l'une des premières à passer à l'action en 1997, faisant l'acquisition du complexe de Coosa Pines, en Alabama, pour 600 millions \$ US.

Pacifica a été créée en juin dernier lorsque le géant forestier de Colombie-Britannique MacMillan Bloedel a vendu sa division des papiers MB Paper à un groupe d'investisseurs pour 850 millions. Pacifica possède deux installations en Colombie-Britannique, une à Port Alberni et l'autre à Powell River. L'entreprise produit 885 000 tonnes de papier journal, de papier couché pour des revues et des catalogues et d'autres types de papier.

Pendant les cinq premiers mois de son existence, Pacifica a enregistré un chiffre d'affaires de 350 millions et un bénéfice net de 30,7 millions. Elle compte 1979 employés.

De son côté, Alliance produit de la pâte, du papier journal, des papiers

non couchés à base de pâte mécanique ainsi que du bois d'œuvre. Elle possède sept scieries au Québec, une au Nouveau-Brunswick et une en Alabama, qui produisent 646 millions de pmp (pieds mesure de planche). Elle possède également trois papeteries intégrées à Dolbeau, à Donnacona et à Coosa Pines, qui produisent 763 000 tonnes, dont 425 000 tonnes de papier journal. Avec 3500 employés, Alliance a un chiffre d'affaires de 823 millions.

La semaine dernière, une autre entreprise forestière québécoise, Tembec, a annoncé son intention d'acquiescer une petite entreprise du sud de la Colombie-Britannique, Crestbrook Forest Industries, pour la somme de 70 millions.

Pour sa part, Pacifica a indiqué dans un communiqué émis hier que la direction allait examiner toutes les possibilités de partenariat qui pourraient se présenter à elle afin de s'assurer qu'une éventuelle entente avec Alliance serve véritablement les intérêts des actionnaires de l'entreprise. Des discussions ont déjà eu lieu dans le passé entre Pacifica et Fletcher Challenge Canada, une société forestière également de Vancouver, mais sans résultat.

Croissance économique

Toronto surclasse les autres villes

PRESSE CANADIENNE

Ottawa — Toronto devrait devancer les autres grandes villes canadiennes au chapitre de la croissance économique de 1999 à 2003, a affirmé hier le Conference Board of Canada, ajoutant que six des huit grands centres peuvent s'attendre à une bonne performance pour la fin de 1998 et cette année.

Ayant misé sur la recherche et le développement, Montréal amasse présentement le quart des investissements canadiens dans ce domaine. La ville peut s'attendre à une croissance annuelle de 3,8 % pour 1998 et de 3,1 % en 1999. Cette tendance pourrait durer jusqu'en 2003, a prédit le Conference Board.

Profitant de la faiblesse chronique du dollar canadien pour attirer les touristes, Toronto bénéficiera d'une croissance de 4,1 % l'an dernier et de 3,6 % en 1999. La performance de la Ville reine se situera autour de 3,5 % jusqu'en 2003.

La région d'Ottawa-Hull, forte de la concentration d'entreprises de technique de pointe, créera 15 000 nouveaux emplois pour 1998 et 1999 et affichera une croissance de 3,7 % cette année, a-t-on dit.

Les bonnes nouvelles se poursuivent pour Calgary, qui devrait jouir d'une croissance de 6,4 % pour 1998 et de 3,4 % cette année. Edmonton, pour sa part, profitera de grands projets de construction et devrait créer environ 13 000 emplois pour chacune des six prochaines années.

Winnipeg, toutefois, perd constamment de la population au profit de l'Ontario et de l'Alberta, déficit qui sera compensé par un climat économique propice à l'investissement ainsi que par une réduction d'impôts, des taux d'intérêt à la baisse et la création d'emplois.

Plus à l'ouest, Vancouver et Victoria peinent encore à se remettre de la crise économique ayant secoué l'Asie l'an dernier. Une croissance de 2 % est cependant prévue cette année, en raison de la remontée des marchés asiatiques. Victoria affichera la même mine que sa voisine, elle aussi très dépendante du tourisme en provenance d'Asie.

Beaucoup de voyageurs à la frontière

PRESSE CANADIENNE

Ottawa — Plus de Canadiens et d'Américains ont traversé leur frontière commune en voiture au mois de novembre, a indiqué hier Statistique Canada.

En effet, le nombre de Canadiens ayant traversé la frontière et effectué leur retour la même journée s'est chiffré à 2,2 millions, soit une hausse de 0,6 % par rapport au plus bas niveau enregistré le mois précédent.

Quelque 2,4 millions d'Américains — un nouveau record — ont fait le saut au Canada pour une journée seulement, une augmentation de 2,2 %.

Les voyages d'une nuit ou plus ont crû de 0,9 %, 1,1 million de Canadiens empruntant le chemin du sud. A l'opposé, 1,3 millions d'Américains — un autre sommet — ont fait le trajet inverse, soit 2,4 % de plus qu'en octobre.

En ce qui a trait aux voyages d'une nuit ou plus vers les pays autres que les États-Unis, les Canadiens en ont effectué 370 000 en novembre.

Jeux du commerce 1999

Une victoire éclatante pour l'équipe des HEC!



L'École des Hautes Études Commerciales félicite ses 80 étudiants et étudiantes qui ont remporté le premier prix, classement général, de la 11^e édition des Jeux du commerce.

Les Jeux du commerce, qui consistent en une série d'épreuves scolaires, sportives et sociales, réunissent cette année à Hull des participants de 12 établissements universitaires.

Cette victoire est la cinquième en 11 ans pour l'équipe des HEC.

Félicitations à toute l'équipe!

www.hec.ca



ÉCONOMIE

EN BREF

Les livraisons manufacturières sont en hausse

(PC) — Les livraisons des fabricants au pays ont grimpé pour un quatrième mois consécutif, en novembre dernier, augmentant de 1 % grâce à la vigueur du secteur automobile, a rapporté hier Statistique Canada. Le total des livraisons s'est chiffré à 38,6 milliards, mais celles-ci n'auraient crû que de 0,5 % n'étant été de la santé du secteur automobile. Ce résultat constitue la quatrième augmentation mensuelle faisant suite au règlement de la grève chez General Motors, aux États-Unis. Les livraisons des fabricants ont même dépassé de 4,9 % celles constatées à la période correspondante de 1997. Les chiffres pour le Québec ont peu bougé, les livraisons glissant de 0,1 %. Les livraisons ont augmenté dans 13 des 22 secteurs analysés, celui de l'automobile se classant premier avec une hausse de 199 millions, soit 3,6 %. Le secteur de l'alimentation s'est placé deuxième avec une augmentation de 153 millions ou 3,6 %. La glissance la plus remarquable a eu lieu dans le secteur des produits électriques et électroniques, qui a subi une baisse de 3,2 %. Les commandes en carnet ont pour leur part diminué de 0,6 %, passant à 48,9 milliards, tandis que la valeur des stocks a crû de 0,5 % pour s'établir à 50,4 milliards.

Hollinger et les actions de Southam

(Le Devoir) — Hollinger Canadian Publishing Holdings et ses filiales ont annoncé que quelque 20 millions d'actions ordinaires de Southam ont été déposées auprès de CIBC Mellon dans le cadre de son offre publique d'achat. Les actions ainsi déposées représentent plus de 90 % des actions ordinaires de Southam n'appartenant pas à Hollinger Canadian et ses filiales à la date de l'offre en question.

Les revenus de TVA augmentent

(Le Devoir) — Pour les trois premiers mois de l'exercice 1999, le Groupe TVA a réalisé un bénéfice net record de 13,3 millions, ou 46 ¢ par action, comparativement à 11,4 millions (7 ¢ par action) à la suite de la disposition d'un élément d'actif. Les produits d'exploitation se sont chiffrés à 71,5 millions, comparativement à 64,5 millions pour la période correspondante de l'an dernier, soit une hausse de 10,8 %. Les revenus de diffusion ont augmenté de 6,4 %, passant de 60,8 millions à 64,7 millions. Les revenus

de production et de distribution ont progressé de 86 %, passant de 3,7 millions à 6,8 millions, grâce à la vente du premier téléfilm produit dans le cadre de l'entente avec Fox Family Channel, *Perfect Little Angels*, aux redevances des abonnés de LCN et aux activités de télé-achat.

Seagram se départ des actifs de Polygram

(PC) — Seagram a annoncé hier qu'il cédera la cinémathèque ITC de Polygram à Carlton Communications, de Londres, pour la somme de 150 millions \$ US en espèces. La cinémathèque ITC comprend plus de 200 films ainsi que 9000 heures de programmation télévisuelle. C'est la deuxième fois que Seagram se départit de certains actifs de Polygram, qu'elle a acquise au coût de 10,4 milliards \$ US au printemps 1998. En octobre dernier, Polygram avait vendu le gros de sa cinémathèque — soit quelque 1300 films — à Metro-Goldwyn-Mayer pour 250 millions \$ US. Lors de la conclusion de l'acquisition de Polygram, en décembre dernier, Seagram avait clairement indiqué qu'elle cherchait toujours à liquider environ 1 milliard \$ US d'actifs non essentiels de ce géant des Pays-Bas.

L'hôtel Westin Mont-Royal acquis par la chaîne Omni

(PC) — La chaîne américaine Omni Hotels, compagnie privée dont le siège social est situé à Irving, au Texas, a annoncé hier l'acquisition de l'hôtel Le Westin Mont-Royal (anciennement Quatre Saisons), situé à Montréal. Le président de Omni Hotels, Jim Caldwell, a également dévoilé un programme de rénovations évalué à 5,5 millions \$ US. Les travaux seront entrepris à l'été 1999. La chaîne Omni Hotels comprend 43 hôtels et centres de villégiature aux États-Unis, au Mexique et maintenant au Canada.

Croissance du PIB au Québec

(PC) — L'activité économique au Québec a poursuivi sa croissance en octobre alors que le PIB a augmenté de 0,2 %, après des gains de 0,1 % en septembre et de 0,8 % en août. Le Bureau de la statistique du Québec précise que la production des dix premiers mois de 1998 a excédé de 2,6 % celle des mois correspondants de l'année précédente. Les principales industries responsables de la croissance du PIB en octobre sont celles du transport, de la fabrication, de la construction résidentielle et

non résidentielle, de l'hébergement et de la restauration. La production dans l'industrie du transport a fortement augmenté en raison surtout de la fin de la grève des pilotes d'Air Canada, qui a fait rebondir l'industrie du transport aérien. Des baisses ont été observées dans les industries du commerce de gros et de détail, de l'énergie électrique et des mines.

Résultats d'Astral...

(Le Devoir) — Astral Communications a déclaré un bénéfice net de 3,2 millions au premier trimestre prenant fin le 30 novembre, en hausse de 33 % sur celui de 2,4 millions du trimestre correspondant de 1998. Par action il est passé de 18 ¢ à 23 ¢. Les produits d'exploitation ont augmenté de 44 % pour se chiffrer à 106 millions, contre 73,4 millions.

... et de Cogeco

(Le Devoir) — Au premier trimestre clos le 30 novembre 1998, Cogeco a inscrit des produits d'exploitation de 89,5 millions, en hausse de 17 % sur ceux de 76,3 millions du premier trimestre de l'exercice précédent. Le bénéfice net est passé de 3,5 millions à 3,8 millions, ou de 21 ¢ à 23 ¢ par action. Quant aux fonds auto-générés, ils se chiffreraient à 23,8 millions contre 20,8 millions, ou à 1,50 \$ contre 1,31 \$ par action.

LES DEVISES

Voici la valeur des devises étrangères exprimée en dollars canadiens

Afrique du Sud (rand)	0,2646
Allemagne (mark)	0,9350
Australie (dollar)	1,0063
Autriche (schilling)	0,1328
Bahamas (dollar)	1,5482
Barbade (dollar)	0,8075
Belgique (franc)	0,04514
Bermudes (dollar)	1,5482
Bésil (réal)	1,0364
Caribbes (dollar)	0,5938
Chine (renminbi)	0,1913
Espagne (peseta)	0,01108
États-Unis (dollar)	1,5287
Europe (euro)	1,7765
France (franc)	0,2801
Grèce (drachme)	0,005793
Hong-Kong (dollar)	0,2036
Inde (roupie)	0,0380
Israël (shekel)	0,3876
Italie (lire)	0,000950
Jamaïque (dollar)	0,0439
Japon (yen)	0,01347
Mexique (peso)	0,1600
Pays-Bas (florin)	0,8313
Portugal (escudo)	0,009233
Rép. tchèque (couronne)	0,0513
Rép. dominicaine (peso)	0,0989
Royaume-Uni (livre)	2,5315
Russie (rouble)	0,0683
Singapour (dollar)	0,9326
Slovaquie (couronne)	0,0428
Suisse (franc)	1,1443
Taiwan (dollar)	0,0489
Thaïlande (baht)	0,0432
Venezuela (bolivar)	0,00277

LE MARCHÉ BOURSIER

COUP D'ŒIL

Volume (000)	Ferme	Var. (S)	Var. (%)
La Bourse de Montréal			
XXM:Indice du marché	20532	3482,12	-52,82
XCB:Bancaire	5560	6377,17	-79,71
XCO:Hydrocarbures	3692	2011,65	-45,70
XCM:Mines et métaux	7160	1955,32	-15,52
XCF:Produits forestiers	1806	2087,78	-20,52
XCI:Bien d'Équipement	6328	3588,91	-57,24
XCS:Services publics	3896	4402,90	+31,91
La Bourse de Toronto			
TSE 35	23452	366,57	-5,88
TSE 100	37919	413,19	-4,53
TSE 200	23711	395,24	-0,81
TSE 300	61630	6758,90	-63,92
Institutions financières			
Mines et métaux	6361	8672,08	-97,53
Pétrolières	2216	3294,22	-32,91
Industrielles	7200	4689,81	-105,42
Aurières	19273	5252,80	-48,56
Pâtes et papiers	6793	5990,65	-81,85
Consommation	2046	3624,41	-55,11
Immobilisières	1551	12786,07	-125,00
Transport	2192	2402,20	-9,14
Pipelines	2076	5975,30	+10,33
Services publics	1247	6145,95	-33,39
Communications	3168	7826,16	-19,63
Ventes au détail	3028	16387,61	-130,61
Sociétés de gestion	3028	5611,04	-0,08
	1638	8854,96	-77,43

MONTRÉAL

XXM	3482,12	-52,82
XXM	3482,12	-52,82

TORONTO

TSE 300	6758,90	-63,92
TSE 300	6758,90	-63,92

NEW YORK

Dow Jones	9355,22	+14,67
Dow Jones	9355,22	+14,67

DOLLAR

1\$ canadien	65,42¢	-0,05
1\$ canadien	65,42¢	-0,05

OR

à New York	286,30\$	-0,60
à New York	286,30\$	-0,60

La Bourse de Montréal

XCM:Mines et métaux	7160	1955,32	-15,52
XCF:Produits forestiers	1806	2087,78	-20,52
XCI:Bien d'Équipement	6328	3588,91	-57,24
XCS:Services publics	3896	4402,90	+31,91
La Bourse de Toronto			
TSE 35	23452	366,57	-5,88
TSE 100	37919	413,19	-4,53
TSE 200	23711	395,24	-0,81
TSE 300	61630	6758,90	-63,92
Institutions financières			
Mines et métaux	6361	8672,08	-97,53
Pétrolières	2216	3294,22	-32,91
Industrielles	7200	4689,81	-105,42
Aurières	19273	5252,80	-48,56
Pâtes et papiers	6793	5990,65	-81,85
Consommation	2046	3624,41	-55,11
Immobilisières	1551	12786,07	-125,00
Transport	2192	2402,20	-9,14
Pipelines	2076	5975,30	+10,33
Services publics	1247	6145,95	-33,39
Communications	3168	7826,16	-19,63
Ventes au détail	3028	16387,61	-130,61
Sociétés de gestion	3028	5611,04	-0,08
	1638	8854,96	-77,43

La Bourse de Vancouver

Indice général	23904	422,22	-2,82
Le Marché Américain			
30 Industrielles	76361	9355,22	+14,67
20 Transports	12575	3177,85	+29,32
15 Services publics	8890	304,99	-1,55
65 Dow Jones Composé	97828	2897,51	+5,82
Composé NYSE		594,83	+1,44
Indice AMEX		707,61	-1,68
S&P 500		1250,89	+7,63
NASDAQ		2408,17	+59,97

Les plus actifs de Toronto

Compagnies	Volume (000)	Haut (S)	Bas (S)	Ferm. (S)	Var. (S)	Var. (%)
MICROFORUM INC	5515	2,48	2,05	2,35	+0,33	16,3
BARRICK GOLD CP	4689	30,50	30,00	30,15	-0,40	-1,3
ATI TECHNO INC	4318	26,70	25,10	25,65	+0,45	1,8
BARRICK GOLD CP IR	4119	21,00	19,05	19,60	-0,30	-1,4
BID COM INTL INC	3609	8,15	7,15	7,40	+0,10	1,4
RESEARCH INC	2899	15,05	14,95	14,95	+1,95	15,0
RESEARCH INC	2048	23,20	22,65	22,85	-0,20	-0,9
NEWBRIDGE	1588	59,75	57,15	59,25	+2,45	4,3
NORTH TELECOM LTD	1546	88,00	83,50	84,75	-3,15	-3,8
CDN PACIFIC LTD	1158	32,20	31,40	31,70	-0,30	-0,9

Les plus actifs de Montréal

Compagnies	Volume (000)	Haut (S)	Bas (S)	Ferm. (S)	Var. (S)	Var. (%)
REPAP ENTR INC	860	0,08	0,07	0,08		
SODISCO-HOWDEN	607	0,23	0,22	0,22	-0,01	-4,3
CGI GROUP INC A	588	36,20	34,20	36,20	+2,00	5,8
POCO PETR LTD	512	11,90	11,85	11,85	-0,10	-0,8
IMPACT IMMEDIA CP	471	19,00	17,75	19,75	+2,15	12,7
BF OF NOVA SCOTIA	443	33,45	32,65	32,70	-0,55	-1,7
BIOCHEM PHARMA	440	43,85	42,25	42,25	-0,90	-2,1
WESTMAY CP (THE)	397	8,10	7,90	7,90	-0,20	-2,5
LADLAIN INC	336	13,95	13,35	13,50	-0,30	-2,2
FORZANI GRP	331	3,10	2,85	3,10		

DECISION-PLUS

Logiciel d'analyse boursière

Obtenez à domicile dans votre ordinateur 5 ans de cotes historiques et les communiqués de presse émis par les compagnies inscrites en Bourse. Venez découvrir comment à partir de 15 minutes de travail par jour vous pouvez savoir exactement la direction du marché et des secteurs et ainsi améliorer dramatiquement votre rendement à la Bourse.

740 Notre-Dame Ouest Bureau 1210
(514)392-1366
http://www.decisionplus.com

MONTRÉAL

Titre	52 dern. sem. Haut Bas	Ventes C/B	Haut	Bas	Chgt.	Var.
ABL Can.	2.050 0.500	2350 20	0,830	0,700	0,810	-0,110
AGS	8.500 2.500	10000 75	3,100	3,000	3,000	-1,100
AGRA	12.250 8.050	500 8	9,450	9,450	9,450	-0,550
JARCA	0.300 0.800	500 0	1,180	1,180	1,180	-0,330
JAR	4.200 2.050	600 2	2,650	2,600	2,600	-1,150
Albion	2.000 0.110	0 0	0,110	0,110	0,110	-0,010
Albion-C	23.700 12.000	34877 34	15,000	14,500	14,500	-4,500
Albion	30.000 8.850	53750 13	6,500	5,750	5,900	-1,250
Algonic	11.800 3.500	2416 7	7,100	7,000	7,000	-0,050
Algonic	0.110 0.020	1000 0	0,055	0,055	0,055	-0,005
Alcan	14.400 5.150	175997 12	71,300	67,000	69,000	-2,200
Alcan	13.200 39.800	3580 9	6,900	6,500	6,500	-0,200
Alcan	48.400 28.850	26884 15	42,850	41,750	42,250	-0,650
Alcan	0.720 0.300	500 5	0,380	0,380	0,380	-0,030
Alcan	21.750 13.250	8750 20	20,000	19,900	19,900	-1,100
Alcan	32.500 17.200	290 20	26,600	26,600	26,600	-1,100
Alcan	33.000 22.000	7600 19	15,200	14,200	14,200	-1,050
Alcan	0.610 0.080	68600 0	0,600	0,540	0,590	-0,010
Alcan	8.750 3.400	200 13	8,250	8,250	8,250	-0,200
Alcan	2.900 1.000	12462 19	1,890	1,800	1,850	-0,200
Alcan	0.900 0.180	18360 0	0,810	0,810	0,810	-0,150
Alcan	0.220 0.025	20000 0	0,110	0,110	0,110	-0,020
Alcan	0.800 0.060	21000 0	0,085	0,080	0,080	-0,050
Alcan	26.450 15.750	400 28	25,750	25,750	25,750	-0,350
Alcan	0.750 0.200	7500 0	0,500	0,450	0,500	-0,150
Alcan	38.250 20.000	6775 13	38,600	37,750	37,750	-0,500
Alcan	0.250 0.030	3000 0	0,040	0,040	0,040	-0,040
Alcan	4.500 2.650	2000 17	4,450	4,340	4,340	-0,050
Alcan	15.000 6.500	2895 10	7,200	7,100	7,100	-0,100
Alcan	34.000 26.800	14065 19	30,000	29,650	29,900	-1,100
Alcan	61.000 35.000	12728 20	47,000	46,850	46,850	-2,250
Alcan	38.800 28.800	16580 27	33,200	32,500	32,500	-1,250
Alcan	47.750 31.800	1628 31	47,000	46,950	47,000	-0,050
Alcan	13.500 7.550	1825 18	9,500	9,300	9,500	-0,200
Alcan	3.100 1.300	400 2	1,800	1,700	1,700	-0,100
Alcan	26.500 16.000	900 12	22,150	22,100	22,100	-0,150
Alcan	0.900 0.180	18360 0	0,810	0,810	0,810	-0,150
Alcan	31.850 19.050	7852 14	29,900	24,500		

ÉCONOMIE

INDUSTRIE AÉRONAUTIQUE

La fusion entre BAE et GEC sème le trouble chez les Européens

La société britannique va devenir le troisième groupe mondial de défense

LAURENT MAILLARD AGENCE FRANCE-PRESSE

Paris — La fusion, de quelque 20 milliards de dollars, annoncée hier entre British Aerospace (BAE) et GEC Marconi, a semé le trouble chez les partenaires européens des deux groupes...

restructuration globale de l'aéronautique ou de l'électronique de défense en Europe, ont estimé d'une même voix que l'opération BAE-GEC n'était pas une fusion européenne.

«Cela va probablement rendre le processus d'intégration européenne plus difficile», a estimé un porte-parole de Dasa. Certains responsables de Thomson-CSF — qui n'a pas réagi officiellement — regrettaient en privé ce «coup contre l'Europe».

GEC et BAE ont tenté de rassurer leurs partenaires en présentant leur mariage comme un «pas important pour la restructuration de l'industrie aéronautique et de défense en Europe».

contacts avec les autres européens.

BAE, qui va devenir le troisième groupe mondial de défense derrière les américains Boeing et Lockheed-Martin avec 31,5 milliards de dollars, n'a toutefois pas caché qu'il entendait bien être «la pierre angulaire de la consolidation de l'industrie aéronautique et de défense en Europe».

Mais cette volonté d'organiser la restructuration européenne autour de l'industrie britannique bouscule le principe, jusque-là admis en principe par tous les industriels, de créer un grand groupe européen intégré dont aucun des actionnaires ne dominerait les autres.

qu'elle a été lancée par les gouvernements européens en décembre 1997, qui vole en éclats», a estimé en privé un responsable du groupe français Aérospatiale.

La fusion BAE-GEC, qui marie verticalement l'aéronautique et l'électronique de défense, remet également en cause le maintien de deux pôles séparés en Europe, un schéma soutenu par les industriels français pour des raisons d'efficacité.

Internet: At Home et Excite unissent leurs forces

AGENCE FRANCE-PRESSE

New York — Le réseau de communications américain At Home Network et le moteur de recherche sur Internet Excite ont annoncé hier leur fusion, une opération de 6,7 milliards de dollars qui devrait permettre d'offrir au public un système de connexion permanente sur Internet.

At Home, un réseau de communication à large bande appartenant au groupe TCI, apporte notamment à ses 60 millions d'abonnés une palette de services (télévision, téléphone, vidéo, Internet) à partir d'une seule source câblée.

Selon les deux sociétés américaines, l'un des principaux obstacles au développement d'Internet est la lenteur des transmissions et la difficulté de rester connecté à un serveur en ligne de façon permanente.

«Excite et At Home donneront à leurs abonnés accès à l'information qu'ils désirent, quand ils le veulent, que cela soit par l'intermédiaire d'un ordinateur, d'une télévision ou de tout autre moyen de communication», a souligné Tom Jermoluk, cité dans le communiqué.

La fusion est supérieure aux 4,2 milliards de dollars versés par America Online pour la reprise de Netscape annoncée en novembre, jusque-là la plus grosse fusion liée à Internet.

At Home est une filiale du câble-opérateur Tele-Communications (TCI), en train d'être absorbé par le géant des télécommunications américain AT&T. Cette opération va apporter à AT&T un nouvel élément dans sa stratégie d'implantation dans le secteur de l'Internet.

Téléphone: 985-3344 Télécopieur: 985-3340

AVIS PUBLICS

Sur Internet: www.offres.ledevoir.com



AVIS DE RADIATION

Prenez avis que le docteur Peter Andrew Ostapovitch, dentiste, ayant son domicile professionnel au 3480, avenue du Parc, à Montréal a été reconnu coupable par le Comité de discipline de l'Ordre des dentistes du Québec d'avoir omis de se conformer à une décision du Bureau de l'Ordre des dentistes du Québec, à savoir de se soumettre à un stage de perfectionnement en diagnostic et plan de traitement, tenue de dossiers, médecine buccale et urgence médiale, parodontie, stérilisation, asepsie et endodontie, le tout contrairement aux dispositions de l'article 2.01 d) et 4.05 du Règlement sur les stages de perfectionnement des dentistes et aux dispositions de l'article 55 du Code des professions du Québec.

Le 11 novembre 1998, le Comité de discipline de l'Ordre: - a condamné le docteur Ostapovitch à une radiation temporaire du Tableau de l'Ordre d'une durée de six mois; - a ordonné à la secrétaire du Comité de discipline de faire publier dans un journal circulant dans les lieux où l'intimé a son domicile professionnel un avis de la décision sur la sanction du Comité de discipline; - a condamné l'intimé aux frais et déboursés y compris les frais de publication de l'avis; - a recommandé au Bureau de l'Ordre d'obliger l'intimé à suivre un stage de perfectionnement en diagnostic et plan de traitement, tenue de dossiers, médecine buccale et urgence médiale, parodontie, stérilisation, asepsie et endodontie et de limiter le droit de l'intimé à exercer des activités professionnelles pendant toute la durée de ce stage et jusqu'à ce qu'il ait complété avec succès ledit stage.

Avis est donc donné que le docteur Peter Andrew Ostapovitch est radié du Tableau de l'Ordre des dentistes du Québec depuis le 10 janvier 1999 jusqu'au 9 juillet 1999 inclusivement.

Ann Mc Craw Secrétaire du Comité de discipline Ordre des dentistes du Québec

Entretien électrique Dossier 72110110-0009 AVIS D'APPEL D'OFFRES PUBLIC

La Ville de Chibougamau demande des soumissions pour l'entretien électrique de ses équipements et propriétés, soit: - Option 1: Entretien complet; Entretien éclairage public; Dégelage d'aqueduc; Entretien général.

Les personnes intéressées à présenter une soumission peuvent se procurer une copie des documents d'appel d'offres et/ou obtenir des informations supplémentaires en s'adressant à:

VILLE DE CHIBOUGAMAU a/s Me Jean Fraser 650, 3e Rue CHIBOUGAMAU (Québec) G8P 1P1 Tél.: (418) 748-2688

Ne seront considérées que les soumissions préparées sur les formes fournies.

Les documents sont disponibles moyennant un coût de 35 \$ en argent ou en chèque certifié, payable à la VILLE DE CHIBOUGAMAU.

Les soumissions par télex ou par télécopieur ne sont pas acceptées et les soumissionnaires ne pourront réviser leur soumission.

Un cautionnement de soumission d'un montant égal à au moins 10 % pour chaque option, sous forme d'un chèque visé à l'endroit de la VILLE DE CHIBOUGAMAU ou sous forme de cautionnement de soumission est exigible. Ce cautionnement devra être valide pour une période de quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date d'ouverture des soumissions. De plus, chaque soumission devra être accompagnée de conventions relatives à l'émission d'un cautionnement d'exécution au montant de 15 000 \$ pour les OPTIONS 2, 3 ET 4 ET DE 45 000 \$ pour l'OPTION 1.

Les soumissionnaires devront faire parvenir leur soumission dûment complétée dans une enveloppe cachetée portant la mention «SOUMISSION - ENTRETIEN ELECTRIQUE» avant 15 heures, le vendredi 05 février 1999 à l'adresse suivante:

VILLE DE CHIBOUGAMAU a/s Me Jean Fraser, greffier 650, 3e Rue CHIBOUGAMAU (Québec) G8P 1P1 Tél.: (418) 748-2688

Toutes les soumissions seront ouvertes publiquement à l'Hôtel de Ville de Chibougamau en présence des intéressés. Le présent appel d'offres est assujéti à toutes les formalités et exigences prévues au cahier des charges, devis et plans le cas échéant.

LA VILLE DE CHIBOUGAMAU ne s'engage à accepter pour chaque option, ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues et n'encourt aucune obligation, ni aucuns frais d'aucune sorte envers le ou les soumissionnaires.

DONNÉ À CHIBOUGAMAU CE 18 janvier 1999 Me Jean Fraser, greffier

Table with 3 columns: Noms des parties, Dates de naissances, No de dossier. Includes names like Rooney Lesley, Canada Inc., Quebec Inc., Gallant Ghislain.

Prenez avis que les causes précitées seront entendues le vendredi, 28 mai 1999 à la salle 513 du Palais de Justice de Montréal. Veuillez agir en conséquence.

Le greffier adjoint de la Cour du Québec CHAMBRE CRIMINELLE ET PENALE

Avis public Ville de Montréal Service du greffe Règlement Avis est donné que le conseil, à son assemblée du 14 décembre 1998, a adopté les règlements suivants: 98-214 Règlement autorisant un emprunt de 59 752,88 \$ pour dépenses en capital. Ce règlement a été approuvé par le ministre des Affaires municipales le 14 janvier 1999. Montréal, le 20 janvier 1999 Le greffier, M. Léon Laberge

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE MONTRÉAL, COUR DU QUÉBEC (CHAMBRE CIVILE), PROCÉDURE ALLEGÉE, NO 500-22-009937-973, Camions Freightliner (Montréal) Inc. Part demanderesse -vs- Services de Recyclage Achevor Inc. Part défenderesse. Le 2ème jour de février 1999 à 10h00, au 689, Meloche, Dorval, Qc. district de Montréal serent vendus par autorité de justice les biens et effets de: Les Services de Recyclage Achevor Inc. saisis en cette cause - consistant en: 1 camion Freightliner FL 80, blanc, a plaque PM4002, # série 1FV6JFA8P1464604, 1993, 428018 KM, et acc., 1 semi-remorque 1990, # série 1JJV482V3LL146789, modèle SA-102, 14' drop et acc., 1 télécopieur Sanyo Sanfax 75, # série 18100177 et acc., 1 système téléphonique comp. 4 téléphones sans fil M417 et 1 M8316 et acc., 1 classeur gris Commodore 4 tiroirs et acc., 2 bibliothèques mélamine blanche et acc., 1 micro-ondes blanc Goldstar et acc. et plusieurs autres items. Conditions: ARGENT COMPTANT et/ou CHEQUE VISE. Information: John Letakis huissier du district de Longueuil. GAUCHER, TESSIER, FOISY LEFTAKIS & ASSOCIES, HUISSIERS DE JUSTICE, 558, Notre-Dame suite 101, St-Lambert, Qc J4P 2K7. Tél.: (450) 465-4650

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE TERREBONNE, COUR DU QUÉBEC, FERNAND BEAUDOIN, Part demanderesse -c- VINCENT WILSON ET GISELE LANTHER, Part défenderesse. Est par la présente, donné que les effets mobiliers de la partie défenderesse saisis en cette cause serent vendus au: 18160, rue Lapointe à Saint-Jovier, à 13h00 heures, le 5 février 1999, à savoir: 1 vidéo Citizen, 1 four micro-ondes Citizen, 1 lave-vaisselle, 1 machine à eau, 1 imprimante, 1 scanner, 1 écran 2 haut-parleurs, 1 manette de Gamepad, 1 manette joystick, 1 ordinateur, 1 lot de jeux de 10 jeux d'ordinateur, 1 meuble d'ordinateur, 1 véhicule de marque Mercury Sable, 4 portes. Lesquels effets serent vendus pour argent comptant ou au plus offrant et dernier enchérisseur. Donnée à St-Jérôme ce 18 janvier 1999. PATRICIA FAUBERT, HUISSIER DE JUSTICE, FILON & ASS., HUISSIERS, 110 ouest, de Martigny, St-Jérôme, Québec J7Y 2G1. Tél.: (450) 436-8282

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE MONTRÉAL NO 500-12-244921-981 COUR SUPÉRIEURE Chambre de la famille Présent: Greffier adjoint ELANE NADLER Demanderesse TERRY ALLEN WARBINEK Défendeur ASSIGNATION ORDRE est donné à TERRY ALLEN WARBINEK de comparaitre au greffe de cette cour situé au 10 Est St-Antoine, salle 1100 dans les 30 jours de la date de la publication du présent avis dans le journal Le Devoir. Une copie de la Déclaration de divorce a été remise au greffe à l'intention de Terry Allen Warbinek. Lieu: Montréal Date: 11 décembre 1998 PAUL LA RUE GREFFIER ADJOINT

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE MONTRÉAL NO 500-12-245224-997 COUR SUPÉRIEURE PRÉSENT LE GREFFIER ADJOINT OLONDO SHONGO Requérente c. IMED BOUBAKER BEN SALAH Intimé ASSIGNATION ORDRE est donné à l'intimé, Imed Boubaker Ben Salah, de comparaitre au greffe de cette cour située au palais de justice de Montréal, au 1, rue Notre-Dame Est, salle 1100, dans les trente (30) jours de la date de la publication du présent avis dans le journal LE DEVOIR. Une copie de la déclaration de divorce a été remise au greffe à l'intention de l'intimé, Imed Boubaker Ben Salah. Lieu: Montréal Date: 12 janvier 1999 RITA CADIEUX GREFFIER

AVIS DE DEMANDE DE CHANGEMENT DE NOM PRENEZ AVIS que Garth St Michael Taylor Robertson-Asby en ma qualité de père, domicilié au 7652, rue Bernard, LaSalle (Qué.), H8N 1V9 présentera au directeur de l'état civil une demande pour changer le nom de Saint Michael Jr. Joseph Lashy-Asby en celui de Joseph Michael Jr Lashy Asby Lachine, le 8 janvier 1999. LESTAGE-DOYON NEUER Procureurs du demandeur Changement de nom d'une personne majeure Prenez avis que EMAD, John domicilié au 11 855 rue Saint-Evariste, Montréal, Québec présentera au Directeur de l'état civil une demande pour changer son nom en celui de JOHN EDWARD SUIDAN Montréal, le 6 janvier 1999 Me HAYK SUMBULIAN, Avocat du demandeur

AVIS DE CHANGEMENT DE NOM PRENEZ AVIS que LYNN DASH, domiciliée au 6780 Mountain Sights Avenue, Montréal, Québec, H3W 2Z6, présentera au Directeur de l'état civil une demande pour changer le nom de son enfant mineur BRITT SIVAN SCHLOMO en celui de BRITT SIVAN DASH. Montréal, le 6 janvier 1999 MENDELSON ROSENZVEIG SHACTER, s.e.n.c. AVOCATS DE LYNN DASH Avis de délivrance d'un certificat d'intention de dissolution Pierre et Roches Inc. Prenez avis que le Directeur des corporations a délivré à la société par actions Pierre et Roches Inc. un certificat de dissolution en vertu de l'article 211 de la Loi canadienne sur les sociétés par actions. Montréal, le 21 décembre 1998 François W. Légaré, avocat Procureur de la société

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE LONGUEUIL NUMERO 505-04-005859-996 COUR SUPÉRIEURE PRESENT GINETTE BEAN Partie demanderesse BRUNO SERGERIE Partie défenderesse ASSIGNATION ORDRE est donné à BRUNO SERGERIE de comparaitre au greffe de cette cour situé au 1111 est, boul. Jacques-Cartier à Longueuil, dans les trente (30) jours de la date de la publication du présent avis dans le journal Le Devoir. Une copie de l'acton en déchéance d'autorité parentale a été remise au greffe à l'intention de BRUNO SERGERIE. Lieu: Longueuil Date: 16 janvier 1999 LORRAINE ROCHELEAU

AVIS D'INTENTION DE DISSOLUTION PRENEZ AVIS que la compagnie F.D.L. Plomberie liée demandera à l'inspecteur général des institutions financières de la province de Québec la permission d'obtenir sa dissolution. Montréal, le 18 janvier 1999. MARTINEAU WALKER Procureurs de la compagnie

Donnez. Nous n'avons fait que la moitié du chemin. (514) 871-1551 ou 1 800 367-8563

MOTS CROISÉS 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 HORIZONTELEMENT 1- Mois. — Lanthane. 2- Aigle. — Génie des eaux. 3- Diamant impropre à la bijouterie. — Tige souveraine. 4- D'un usage courant. — Deuxième calife des musulmans. 5- Ricane. — Mille-pattes. — Céans. 6- Contenant. — Protégée par des branches épineuses. 7- Désordonné. 8- Variété de haricot. — Calendrier liturgique. 9- Or. — Auteur américain (1809-1849). — État de ce qui n'est pas allié. 10- Pils. 11- Composé dérivé de l'urée. 12- Nom de genre de serpents non venimeux dits javelots. — Arbre. VERTICALEMENT 1- Se dit des sept évêchés contigus au diocèse de Rome. 2- Usure. — Souder. 3- Publication. — Poète hongrois (1877-1919). Solution d'hier

JEAN FORTIN & ASSOCIÉS SYNDICS INC. Jean Fortin & Associés Inc. Syndic de faillite - Agent gestionnaire AVIS AUX CRÉANCIERS DE LA PREMIÈRE ASSEMBLÉE Dans l'affaire des faillites de: X MEDIC CENTRE DE RECHERCHE INTERNATIONALE INC., société légalement constituée ayant son siège social et sa place d'affaires au 4677, boul. Édouard Montpetit à Montréal (Québec) H3W 1P6. AVIS est donné que X MEDIC CENTRE DE RECHERCHE INTERNATIONALE INC. a fait cession de ses biens le 11* jour de janvier 1999 et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 29 janvier 1999 à 10 h 15 au bureau du Syndic, 50, Place Crémazie Ouest, bureau 903, Montréal (Québec) H2P 2T6. Daté à Longueuil, Québec, ce 15 janvier 1999. SYSTÈMES FINANCIERS CRESUS INC., société légalement constituée ayant son siège social et sa place d'affaires au 4677, boul. Édouard Montpetit à Montréal (Québec) H8P 1M1. AVIS est donné que SYSTÈMES FINANCIERS CRESUS INC. a fait cession de ses biens le 11* jour de janvier 1999 et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 29 janvier 1999 à 10 h 00 au bureau du Syndic, 50, Place Crémazie Ouest, bureau 903, Montréal (Québec) H2P 2T6. VIANOU CORP. CONSULTATION ET REPRESENTATION INT'L INC., société légalement constituée ayant son siège social et sa place d'affaires au 4677, boul. Édouard Montpetit à Montréal (Québec) H3W 1P6. AVIS est donné que VIANOU CORP. CONSULTATION ET REPRESENTATION INT'L INC. a fait cession de ses biens le 11* jour de janvier 1999 et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 29 janvier 1999 à 10 h 30 au bureau du Syndic, 50, Place Crémazie Ouest, bureau 903, Montréal (Québec) H2P 2T6. 2360, Marie-Victorin Est, bureau 200, Longueuil (Québec) J4G 1B5 Tél.: (450) 442-3260 Laval • Drummondville • Montréal • Longueuil Sorel • St-Hyacinthe • St-Jean • Châteauguay

VILLE DE MONTRÉAL-NORD Service des Travaux publics APPEL D'OFFRES NO 1999-03 POUR LA FOURNITURE DE DEUX (2) CAMIONNETTES NEUVES Des soumissions dans des enveloppes scellées portant l'inscription: SOUMISSION - POUR LA FOURNITURE DE DEUX (2) CAMIONNETTES NEUVES, et adressées à la Ville de Montréal-Nord, H1H 5F5, serent reçues jusqu'à 16h30, le mardi 9 février 1999, pour la fourniture suivante: Appell d'offres no 1999-03, pour la fourniture de deux (2) camionnettes neuves, chacune d'elles d'une masse totale en charge minimale, sans renfortement, de 4 540 lb et d'un modèle de l'année 1998 ou plus récent, pour le service des Travaux publics. Les personnes intéressées peuvent se procurer les cahiers des charges et les formulaires de soumission au bureau du chef de la division de l'Approvisionnement, monsieur Réal Leclerc, à l'Hôtel de Ville de Montréal-Nord, 4243 rue de Charlevoix, Montréal-Nord. Veuillez noter que les heures d'affaires sont les suivantes: du lundi au jeudi inclusivement, de 8h30 à 12h et de 13h15 à 16h30, et le vendredi, de 8h30 à 13h. Chaque soumission doit être accompagnée d'un chèque visé et tiré sur une banque à charte canadienne ou une caisse de dépôt et de crédit et payable à la Ville de Montréal-Nord au montant de 10 % du total de la soumission, ou d'un cautionnement de soumission au montant de 10 % du total de la soumission. Si un cautionnement de soumission est fourni, celui-ci doit être accompagné d'une lettre garantissant l'émission d'un cautionnement de fourniture au montant total de la soumission. La Ville ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions reçues et ce, sans obligation d'aucune sorte envers le ou les soumissionnaire(s). Les soumissions serent ouvertes à une séance du Conseil, le mardi 9 février 1999, à 20h00, à la salle des délibérations, au 11 155 avenue Hébert, Montréal-Nord. DONNÉ À MONTRÉAL-NORD, CE 20 JANVIER 1999. Le greffier Me Hélène Simoneau

LE DEVOIR

LE MONDE

CAMBODGE

Éclaboussures en rouge

JEAN-CLAUDE POMONTI
LE MONDE

Bangkok — Peut-on juger les Khmers rouges sans éclabousser trop de gens à la fois, à domicile comme à l'étranger? Peut-on y procéder quand tant de monde a fait, à un moment ou à un autre, même à contre-cœur, même avec dégoût, alliance avec le diable, l'a nourri ou armé? Peut-on juger les Khmers rouges sans faire le procès de la Chine, des États-Unis, d'autres de leurs partenaires et même, ce qui est encore plus grave, des élites cambodgiennes?

Sans se montrer trop explicite, Hun Sen a répondu clairement «non», le week-end dernier, en déclarant que «personne ne doit échapper à la justice», et que «tous ceux qui ont soutenu les Khmers rouges doivent être présentés devant un tribunal». Quels que soient les calculs du premier ministre cambodgien, son choix en faveur du procès global d'une période qui s'étend de 1970 à 1998 constitue un «formidable défi», selon l'expression de diplomates, car les obstacles à un procès «exhaustif» pourraient être insurmontables.

Chercheurs et défenseurs des droits de l'homme ont réagi positivement. «Beaucoup de gens viennent m'interroger sur les bombardements américains. Cette voie existe aussi car l'histoire est également là», a rapporté Youk Chhang, directeur du Centre cambodgien de documentation sur le génocide, à propos des bombardements massifs américains de 1969 à 1973. «Les demandes de Hun Sen sont honnêtes et stimulantes; elles font preuve d'une transparence heureuse puisqu'il invite aussi à une enquête sur sa propre gestion», a-t-il ajouté dans une référence à la période 1979-98, au cours de laquelle Hun Sen a joué les premiers rôles.

Une autre perche a été tendue au premier ministre cambodgien par Desmond Tutu, président de la commission Vérité et Réconciliation sud-africaine, dont Hun Sen a souhaité l'avis. Non seulement l'archevêque sud-africain a fait savoir qu'il était prêt à coopérer avec les Cambodgiens, mais Dumisa Ntsebeza, membre influent de la commission, a déclaré à l'AFP: «Je peux dire sans risque d'être contredit que l'archevêque ne soutient pas l'idée d'une Cour internationale criminelle comme seule solution à ce genre de situation.» C'est un argument dont Hun Sen pourra faire usage, si nécessaire, le moment venu.

Les premières réactions soulignent l'embarras d'une communauté internationale qui, au cours de l'horreur du régime de feu Pol Pot, de 1975 à 1979, ne s'est pas moins portée à la rescousse des Khmers rouges pendant la décennie suivante. Les Américains l'ont fait parce qu'ils n'avaient pas encore digéré l'humiliation vietnamienne de 1975. Les Chinois et l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est se sont impliqués par opposition à l'«hégémonie» du Vietnam, dont les troupes ont pris Phnom Penh le 7 janvier 1979 et sont demeurées au Cambodge pendant les dix années suivantes.

Thomas Hammarberg, représentant spécial du secrétaire général de l'ONU pour les droits de l'homme, auquel Hun Sen doit remettre demain un rapport circonstancié, s'est contenté, selon le *Cambodia Daily* de Phnom Penh, d'approuver avec prudence le premier ministre cambodgien. Tout en rappelant que le rapport d'enquête de l'ONU, qui doit être remis à Kofi Annan début février, ne concerne que la période 1975-1979, il a souligné qu'en cas de procès, «tous les facteurs de l'arrière-plan sortiront, et cela n'exclut pas les références évoquées par le premier ministre» dans son choix pour un procès allant de l'émergence des Khmers rouges en 1970 à l'extinction du mouvement en 1998.

Enjeux politiques

La Thaïlande, qui a offert l'hospitalité aux Khmers rouges pendant de nombreuses années, a déclaré qu'elle ne «comprend pas ce que le Cambodge veut dire». «La Thaïlande n'a pas été impliquée dans le génocide. Nous nous y sommes opposés et avons exprimé notre désaccord», a dit le premier ministre Chuan Leekpai, ajoutant: «Sur une base juridique, il est impossible de traduire en justice un autre pays parce qu'il s'est agi d'un génocide. Nous avons déjà dit que les Cambodgiens devaient régler leurs problèmes eux-mêmes. Nous ne sommes pas impliqués dans leurs problèmes.» Un porte-parole officiel a ajouté qu'accuser la Thaïlande d'avoir soutenu les Khmers rouges «n'était pas constructif sur le plan des relations internationales». «Le premier ministre Hun Sen n'a pas soulevé ces questions lorsqu'il a rencontré notre premier ministre le mois dernier», a-t-il affirmé.

En dépit de l'énorme documentation rassemblée, le procès des Khmers rouges, qui figurent parmi les plus grands criminels du siècle, prend-il la tournure d'un mur qui se fissure déjà à mi-hauteur alors que les dernières pierres ne sont pas encore posées?

Les enjeux politiques sont importants: qui souhaite réellement remuer tant de boue? Un porte-parole de Sam Rainsy, chef de l'opposition parlementaire cambodgienne, a déjà déclaré à l'AFP qu'il ne voulait pas d'un procès de 1970 à 1998. «Cela impliquerait les Américains et nous n'en voulons pas», a-t-il expliqué en ajoutant, à propos des bombardements aériens (1969-73): «Parfois, au cours d'une guerre, vous pouvez commettre une erreur. Nous l'acceptons.» On imagine donc les manœuvres, de tous côtés, pour faire durer le débat sans volonté d'aboutir, en dépit du courant d'opinion, croissant et durable, en faveur de la justice. Les Khmers rouges peuvent-ils être jugés par leurs contemporains?

EN BREF

Le roi Hussein reprend en main les affaires de son royaume

Amman (AFP) — Le roi Hussein de Jordanie a signifié clairement qu'il reprendrait en main les affaires du royaume, lors d'un retour empreint d'émotion hier à Amman après six mois de chimiothérapie aux États-Unis. «Il y a beaucoup à faire. De temps en temps, il y a des réformes à entamer pour consolider le pays et faire que le peuple soit plus à l'aise et plus confiant dans l'avenir», a déclaré le roi Hussein à la presse peu après son arrivée vers 15h à l'aéroport militaire de Marka (est d'Amman). Le souverain hachémite pilotait un jet privé, à bord duquel avaient pris place son épouse, la reine Nour, et quatre de ses enfants. L'avion était escorté par 12 appareils militaires jordaniens. Dès sa descente d'avion et avant de serrer la main de quiconque, le souverain, âgé de 63 ans, s'est prosterné sur un tapis de prière et a prononcé la prière du «merci à Dieu» avant de baisser la terre de son pays. Apparemment en forme, le roi, qui a perdu ses cheveux et sa moustache à cause du traitement chimiothérapeutique, a ensuite embrassé les membres de sa famille restés en Jordanie pendant les six mois de son hospitalisation à la clinique Mayo de Rochester (État du Minnesota) pour un cancer des ganglions lymphatiques. La télévision jordanaise a notamment montré ses fils en larmes au moment des embrassades.

KOSOVO

Diplomatie ou recours à la force?

L'OTAN menace Belgrade mais hésite sur la marche à suivre

AGENCE FRANCE-PRESSE

Belgrade — Les deux plus hauts responsables militaires de l'OTAN, les généraux allemand Klaus Naumann et américain Wesley Clark, sont venus signifier hier au président Slobodan Milosevic qu'il ne peut continuer à défier impunément la communauté internationale.

L'Alliance hésitait cependant entre la possibilité de continuer à privilégier une solution politique au Kosovo et celle de recourir à la force pour faire cesser les exactions dans la province serbe. «Toutes les options sont envisagées, aucune n'est privilégiée, aucune n'est exclue», a indiqué un diplomate à Bruxelles en résumant un sentiment partagé au sein de l'organisation militaire.

Les forces serbes ont poursuivi hier une opération dans les environs de Racak (sud) où, vendredi, au moins 45 Albanais ont été «massacrés», selon l'OSCE. Belgrade rejette cette accusation, affirmant que les victimes étaient des combattants de l'Armée de libération du Kosovo (UCK) et que les mutilations des corps constatées par des vérificateurs de l'OSCE ne sont pas le fait des forces serbes.

Par son intransigeance dans la crise au Kosovo, le président yougoslave a provoqué une crise qui n'a d'égalé que celle d'octobre dernier, lorsqu'il avait finalement cédé devant les menaces de frappes aériennes de l'OTAN.

Le gouvernement de Belgrade a déclaré lundi *persona non grata* l'Américain William Walker, chef de la Mission de vérification au Kosovo (KVM) de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE), accusé d'avoir outrepassé son mandat. Après lui avoir donné 48 heures pour quitter le pays, il a annoncé hier qu'il avait «accepté de prolonger de 24 heures le séjour» de M. Walker.

Ce sursis a toutefois été jugé insuffisant hier par un responsable de l'OTAN contacté par l'AFP. Ce n'est pas suffi-

sant. Si c'est un premier pas vers la révocation de la décision d'expulser William Walker, c'est bon. Sinon, 24 heures, c'est un geste sans signification», a-t-il dit sous couvert d'anonymat.

L'OSCE, dont les dirigeants devaient tenir hier une réunion à Vienne, a demandé à Belgrade de revenir sur sa décision d'expulser M. Walker, indiquant que cette mesure pouvait compromettre toute la mission.

Belgrade a également réaffirmé son refus de reconnaître la juridiction au Kosovo du Tribunal pénal international (TPI). Le procureur du TPI, la Canadienne Louise Arbour, venue enquêter sur la tuerie de Racak, a été refoulée lundi à la frontière entre la Macédoine et le Kosovo.

Mme Arbour, qui attendait à Skopje les résultats de la mission de l'OTAN à Belgrade, a déclaré avoir «encore un espoir» d'être autorisée à enquêter au Kosovo.

La Yougoslavie et l'OTAN sont au bord d'une «crise d'une grande gravité», a déclaré l'émissaire américain Richard Holbrooke à la chaîne de télévision CNN. M. Holbrooke, qui a conclu le 13 octobre avec M. Milosevic un accord sur la cessation des combats au Kosovo, empêchant ainsi des frappes de l'OTAN, a averti que cette menace était toujours présente. Si les responsables yougoslaves pensent que «c'est du bluff», ils devraient nous tester pour voir ce que ce n'est pas le cas, a-t-il dit.

La secrétaire d'Etat américaine Madeleine Albright a rap-



Madeleine Albright

REUTERS

pelé hier que l'ordre d'activation militaire était toujours sur la table.

Le recours à la force reste «une option très forte», a affirmé pour sa part le conseiller du président Bill Clinton pour la sécurité nationale, Sandy Berger.

L'ambassadeur des États-Unis à l'OTAN, Alexander Vershbow, interrogé par la BBC, a estimé que l'OTAN pourrait mener des frappes aériennes en Serbie sous quelques jours si M. Milosevic maintenait son attitude de «défi total».

L'ambassade américaine à l'OTAN a précisé ensuite que les propos de M. Vershbow ne devaient pas être interprétés comme l'idée que des raids aériens contre des positions serbes en Yougoslavie étaient imminents.

Moscou, par la voix de son ministre des Affaires étrangères Igor Ivanov, s'est aussitôt prononcé contre toute ingérence de l'OTAN au Kosovo. Le gouvernement français a estimé de son côté que le groupe de contact doit «forcer la voie» à un dialogue entre Serbes et Albanais, «seul moyen» d'apaiser les tensions dans cette province.

Le groupe de contact (États-Unis, Allemagne, Royaume-Uni, Italie, France, Russie) doit se réunir aujourd'hui à Bruxelles, au niveau des directeurs politiques, pour tirer les conséquences du massacre de Racak, mais cette réunion a été reportée. Elle devrait probablement avoir lieu vendredi à Londres, a-t-on toutefois appris hier de source diplomatique à Paris.

ROUMANIE

Les mineurs protestent

ASSOCIATED PRESS

Bumbesti-Jiu — Des accrochages ont éclaté hier entre la police roumaine et plusieurs milliers de mineurs qui ont entamé une marche de protestation vers Bucarest pour protester contre le bas niveau de leurs salaires et d'éventuels licenciements. Au moins 15 personnes ont été blessées.

Entre 5000 et 7000 mineurs, selon les estimations, sont partis de la vallée de Jiu pour gagner la capitale. Les forces spéciales de la police roumaine ont utilisé des gaz lacrymogènes et des fumigènes pour tenter de les arrêter.

Le premier ministre Radu Vasile a enjoint dans la soirée aux grévistes de reprendre le travail et de laisser tomber leurs «exigences absurdes». «La crédibilité et l'avenir de la Roumanie sont en jeu. Nous ne pouvons pas accepter la force ou le chantage», a-t-il déclaré à la télévision, ajoutant que le pays devait d'abord rembourser sa dette extérieure de trois milliards de dollars pour cette année.

Partis de la ville minière de Petrosani, à environ 250 kilomètres de Bucarest, les «gueules noires» ont réussi à franchir les barrages routiers installés par la police et un millier d'entre eux sont arrivés en cars dans la ville de Targu Jiu, à environ 240 kilomètres au nord-ouest de Bucarest, pour une manifestation. Ils souhaitent ensuite se rendre dans la capitale.

Désarmement de l'Irak

Le Canada présente un plan au Conseil de sécurité

AGENCE FRANCE-PRESSE

New York — Le Canada a remis hier aux membres du Conseil de sécurité de l'ONU des propositions écrites pour débloquent les discussions sur le désarmement de l'Irak, ont indiqué des diplomates.

La France et la Russie ont proposé la semaine dernière de lever l'embargo contre l'Irak et d'instituer un nouveau régime de désarmement pour empêcher le président Saddam Hussein de se réarmer.

Mais Washington s'oppose à toute levée des sanctions imposées depuis 1990 à Bagdad tant que l'ONU n'aura pas constaté que l'Irak est bien désarmée.

Ottawa souligne qu'il faut trouver un moyen de faire une évaluation du désarmement et de la situation huma-

nitaire «qui soit acceptable par tous les membres du Conseil». Il suggère ainsi «un simple mécanisme procédural» pour faire avancer la «discussion de fond» sur les deux dossiers.

Les «idées canadiennes» sont contenues dans un document de deux pages, dont les principaux éléments ont déjà été exposés oralement jeudi dernier par l'ambassadeur canadien, Robert Fowler.

Le Canada propose que les experts de la Commission spéciale sur le désarmement de l'Irak (UNSCOM) et de l'Agence internationale pour l'énergie atomique (AIEA) se réunissent sous la présidence d'un haut responsable de l'ONU, Jayantha Dhanapala, afin de faire le point sur le désarmement de l'Irak.

Ottawa propose également une réunion du Bureau pour le programme

humanitaire de l'Irak et du Comité des sanctions qui serait présidée par le responsable de l'ONU chargé des affaires humanitaires, Sergio Vieira de Mello.

Les quinze membres du Conseil n'ont pas discuté hier de ces propositions qui devraient être examinées au cours des prochains jours, selon des diplomates.

Washington insiste pour que l'UNSCOM soit toujours chargée de contrôler le désarmement irakien alors que la Russie et la France affirment que cet organisme doit être remplacé car il n'est plus en mesure de faire son travail après les frappes américaines et britanniques de décembre.

Le Canada occupe depuis le 1^{er} janvier et pour deux ans un des dix sièges de membres non permanents du Conseil de sécurité.

DÉSARMEMENT

Un traité d'interdiction des matières fissiles est en préparation

AGENCE FRANCE-PRESSE

Genève — La conférence de l'ONU sur le désarmement a entamé hier à Genève sa session annuelle avec en ligne de mire l'élaboration d'un traité interdisant les matières fissiles entrant dans la composition des armes nucléaires.

Les 61 pays membres de cette conférence, parmi lesquels l'Inde et le Pakistan, qui ont procédé au printemps 1998 à leurs premiers essais nucléaires officiels, devront trouver un consensus entre partisans et adversaires d'une telle interdiction, dont l'effet à long terme est de parvenir à un désarmement nucléaire.

Ce traité sur l'interdiction des matières fissiles, qui ne devrait pas voir le jour avant les premières années du prochain millénaire, découle directement de la prorogation en avril 1995 du Traité de non-prolifération nucléaire (TNP) qui a également abouti en septembre 1996 à l'interdiction de tous les essais nucléaires (CTBT, *Comprehensive Test Ban Treaty*).

Dès l'ouverture de la conférence, le délégué sud-africain, Peter Goosen, a déclaré que son pays souhaitait que le futur traité prenne en compte les stocks de matières fissiles déjà existants et ne se contente pas d'interdire la production à venir.

«Il est de notre intention de soulever la question des stocks [...] avec les autres membres de la conférence de désarmement et de rechercher la manière la plus appropriée de s'en occuper.»

L'organisation non gouvernementale britannique Campaign For Nuclear Disarmament a évalué ces stocks à 250 tonnes de plutonium de qualité militaire, auxquelles s'ajoutent 900 tonnes de plutonium stockées dans les piscines de combustibles usagés et 1800 tonnes d'uranium hautement enrichi.

La bombe nucléaire américaine lancée le 6 août 1945 sur la ville japonaise d'Hiroshima contenait environ 15 kg de

plutonium de qualité militaire, soit moins d'un dix millièmes des stocks de plutonium militaire entreposés dans les arsenaux des cinq puissances nucléaires officiellement reconnues (États-Unis, Russie, Chine, Grande-Bretagne, France) et de quelques autres états comme l'Inde, le Pakistan et probablement la Corée du Nord et l'Iran.

Cette question de la prise en compte des stocks, déjà soulevée lors de la précédente conférence, avait été rejetée par les cinq grands, qui y voient une menace sur leurs propres armes nucléaires.

Garanties

La conférence devrait rapidement reconduire les deux «comités ad hoc» qu'elle avait mis sur pied l'an passé, l'un sur la préparation de ce traité interdisant les matières fissiles, appelé dans le jargon de l'ONU le «cut off», et l'autre sur les garanties des pays nucléaires vis-à-vis des pays non nucléaires.

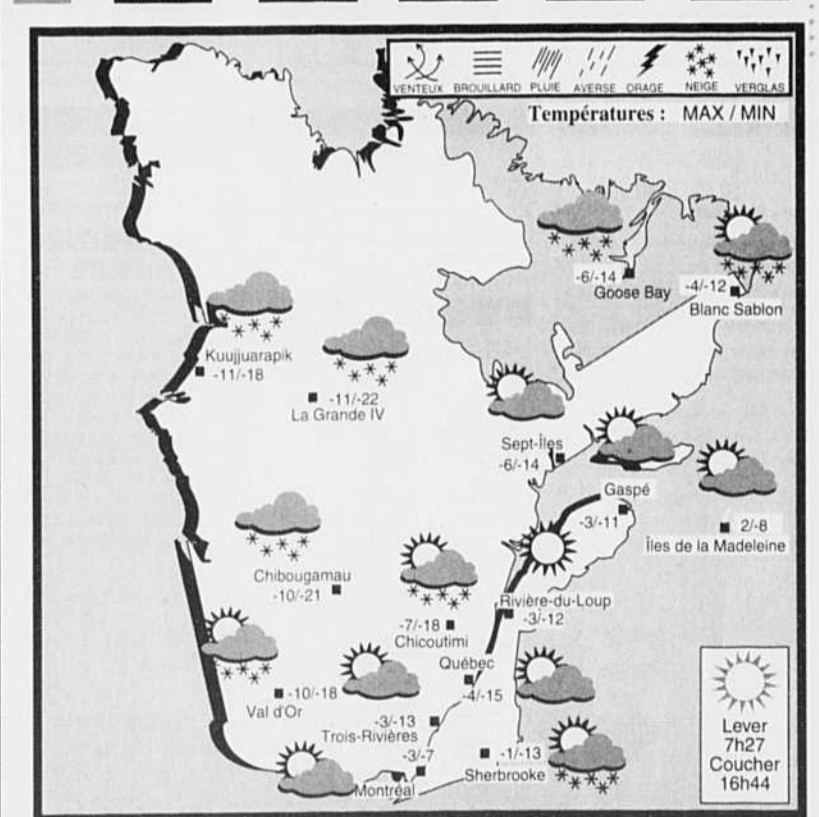
Pour les pays non nucléaires, ces garanties consistent à exiger des cinq pays nucléaires reconnus qu'ils ne feront pas usage de leurs armes nucléaires contre eux, ce que les diplomates appellent des «assurances négatives». Plus encore, les pays non nucléaires veulent que les Cinq les aident à riposter contre toute attaque nucléaire, ce que les diplomates traduisent en «assurances positives».

Hormis le nucléaire, la conférence devrait inciter les États-Unis, la Russie et la Chine notamment à signer la Convention d'Ottawa de décembre 1997 sur l'interdiction de l'usage et de la production de mines, ainsi que leur destruction.

La conférence sur le désarmement, unique instance multilatérale de négociations en la matière, se réunit trois fois par an à Genève, depuis sa création en 1978. La première partie de cette conférence se terminera le 26 mars. Elle reprendra le 10 mai jusqu'au 25 juin, avant une troisième réunion entre le 26 juillet et le 8 septembre.

LA MÉTÉO D'ENVIRONNEMENT CANADA

	Aujourd'hui	Ce Soir	Jeu	Vend	Samedi
MONTREAL	max -3	min -7	max -6	-10/-2	-5/3



	Aujourd'hui	Ce Soir	Jeu	Vend	Samedi
QUÉBEC	max -4	min -15	max -6	-12/5	-10/0

	Aujourd'hui	Ce Soir	Jeu	Vend	Samedi
OTTAWA	max -3	min -14	max -3	-10/-3	1/5

Météo-Conseil 1 900 565-4455
Frais applicables
La météo à la source

Environnement Canada

LE DEVOIR

LES SPORTS

Etat de la réserve collective de sang

15 janvier 1999	102%
Groupes sanguins en demande aujourd'hui	44%
0-	

HÉMA-QUÉBEC Info-collecte: 832-0873

EN BREF

Rodman prendrait sa retraite

New York (AP) — Une semaine après Michael Jordan, Dennis Rodman, qui se distinguait sur le terrain autant par son talent que par la couleur changeante de ses cheveux, a décidé de prendre sa retraite pour devenir acteur, a annoncé hier son agent. «Il ne veut plus jouer, a dit Dwight Manley. Des gens ont réussi à le convaincre qu'il veut devenir une vedette du cinéma.» L'agent a précisé que le joueur avait pourtant été contacté par plusieurs équipes, qu'il n'a pas voulu nommer. Rodman, âgé de 37 ans, a remporté trois championnats avec les Bulls en 1990, 1991 et 1992, et deux avec les Pistons de Detroit en 1990 et 1989. Son départ est un rude coup pour les Bulls, après celui la semaine dernière du joueur le plus célèbre du monde, Michael Jordan, tandis que Scottie Pippen, Luc Longley et Steve Kerr ont signé respectivement leur transfert pour Houston, Phoenix et San Antonio. Rodman n'a pas confirmé lui-même la nouvelle.

Médailles canadiennes

Hobart, Australie (PC) — Joanne Malar, de Hamilton, a remporté la médaille d'or du 400 mètres quatre nages en quatre minutes 38,2 sec. Marianne Limpert, de Fredericton, a ajouté une médaille d'argent au 100 mètres quatre nages à la Coupe du monde de natation en petit bassin à Hobart, en Australie.

Thibault est heureux

(PC) — Jocelyn Thibault se dit heureux à Chicago. Depuis son départ de Montréal, il a l'occasion de jouer dans un environnement qui lui plaît. «Je suis très heureux ici», a-t-il déclaré hier sur les ondes de CKAC. «J'avoue que c'est un gros changement. A Chicago, c'est complètement différent. Le hockey n'occupe pas la même place qu'à Montréal.» Thibault dit avoir la confiance de l'entraîneur Dirk Graham. Il a également établi une belle complicité avec Vladislav Tretiak, le responsable des gardiens chez les Blackhawks. «Tretiak m'a assuré que je jouerai souvent. Il m'a dit de ne pas trop penser, de me concentrer à arrêter les rondelles.»

Une première tête tombe au CIO

Citée dans l'affaire de corruption au sujet de Salt Lake City, la Finlandaise Pirjo Haeggman démissionne

AP ET AFP

Lausanne — Pirjo Haeggman, membre du Comité international olympique d'origine finlandaise impliquée dans l'affaire de corruption se couant le mouvement olympique, a démissionné.

Mme Haeggman a présenté, hier, sa démission à Juan Antonio Samaranch, le président du CIO.

Agée de 47 ans, Mme Haeggman, ancienne athlète, était membre du CIO depuis 1981. Son ex-mari Bjarne aurait travaillé pour le comité de candidature de Salt Lake City.

La Finlandaise était l'un des 13 membres du CIO cités dans l'affaire de corruption concernant la ville de Salt Lake City, retenue pour organiser les Jeux d'hiver de 2002. Juan Antonio Samaranch avait donné jusqu'à hier aux personnes concernées pour lui fournir des explications.

Hier, une information en provenance du Japon a révélé que Samaranch a reçu un sabre de samouraï de grande valeur avant que la ville de Nagano soit choisie pour organiser les JO d'hiver de 1998. Selon la coupure, les membres du CIO ne peuvent recevoir des cadeaux d'une valeur supérieure à environ 250 \$ CAN. Le président du CIO estime que cette règle ne lui est pas applicable puisqu'il ne vote pas pour désigner les villes. Il affirme qu'il accepte ces cadeaux au nom du CIO. A son siège à Lausanne, une salle est réservée aux présents offerts au président.

Interrogé par la télévision suisse romande (TSR) à Lausanne, l'avocat suisse François Carrard, directeur général du Comité international olympique (CIO), a estimé hier que la Finlandaise Pirjo Haeggman «a eu une conduite en tous les cas imprudente et en a tiré des conséquences».

«L'imprudence, et encore une fois rien n'a été définitivement établi [...], était effectivement liée au fait que son époux aurait occupé des emplois notamment à Salt Lake City», la capitale de l'Etat d'Utah, a-t-il ajouté.

Répondant à la journaliste de la TSR, il a précisé: «A ma connaissance, elle n'a pas touché d'argent de Salt Lake City, pas du tout, non.»

«Cela dure depuis 1958 quand Tokyo a offert des geishas pour obtenir les JO de 1964», a expliqué le prince, qui fait partie depuis 1993 du comité Pierre de Coubertin, institution «apolitique» non gouvernementale qui épouse les idéaux du baron français, rénovateur des JO en 1896.

Les rumeurs de faveurs sexuelles accordées aux membres du CIO courent depuis longtemps. Selon M. von Saxe-Lauenberg, qui a voyagé d'une ville candidate à l'autre pendant plusieurs années, ces propositions sont monnaie courante.

«Cela dure depuis 1958 quand Tokyo a offert des geishas pour obtenir les JO de 1964», a expliqué le prince, qui fait partie depuis 1993 du comité Pierre de Coubertin, institution «apolitique» non gouvernementale qui épouse les idéaux du baron français, rénovateur des JO en 1896.

«Cela dure depuis 1958 quand Tokyo a offert des geishas pour obtenir les JO de 1964», a expliqué le prince, qui fait partie depuis 1993 du comité Pierre de Coubertin, institution «apolitique» non gouvernementale qui épouse les idéaux du baron français, rénovateur des JO en 1896.

«Cela dure depuis 1958 quand Tokyo a offert des geishas pour obtenir les JO de 1964», a expliqué le prince, qui fait partie depuis 1993 du comité Pierre de Coubertin, institution «apolitique» non gouvernementale qui épouse les idéaux du baron français, rénovateur des JO en 1896.

«Cela dure depuis 1958 quand Tokyo a offert des geishas pour obtenir les JO de 1964», a expliqué le prince, qui fait partie depuis 1993 du comité Pierre de Coubertin, institution «apolitique» non gouvernementale qui épouse les idéaux du baron français, rénovateur des JO en 1896.

«Cela dure depuis 1958 quand Tokyo a offert des geishas pour obtenir les JO de 1964», a expliqué le prince, qui fait partie depuis 1993 du comité Pierre de Coubertin, institution «apolitique» non gouvernementale qui épouse les idéaux du baron français, rénovateur des JO en 1896.

«Cela dure depuis 1958 quand Tokyo a offert des geishas pour obtenir les JO de 1964», a expliqué le prince, qui fait partie depuis 1993 du comité Pierre de Coubertin, institution «apolitique» non gouvernementale qui épouse les idéaux du baron français, rénovateur des JO en 1896.

«Cela dure depuis 1958 quand Tokyo a offert des geishas pour obtenir les JO de 1964», a expliqué le prince, qui fait partie depuis 1993 du comité Pierre de Coubertin, institution «apolitique» non gouvernementale qui épouse les idéaux du baron français, rénovateur des JO en 1896.

«Cela dure depuis 1958 quand Tokyo a offert des geishas pour obtenir les JO de 1964», a expliqué le prince, qui fait partie depuis 1993 du comité Pierre de Coubertin, institution «apolitique» non gouvernementale qui épouse les idéaux du baron français, rénovateur des JO en 1896.

«Cela dure depuis 1958 quand Tokyo a offert des geishas pour obtenir les JO de 1964», a expliqué le prince, qui fait partie depuis 1993 du comité Pierre de Coubertin, institution «apolitique» non gouvernementale qui épouse les idéaux du baron français, rénovateur des JO en 1896.

«Cela dure depuis 1958 quand Tokyo a offert des geishas pour obtenir les JO de 1964», a expliqué le prince, qui fait partie depuis 1993 du comité Pierre de Coubertin, institution «apolitique» non gouvernementale qui épouse les idéaux du baron français, rénovateur des JO en 1896.

«Cela dure depuis 1958 quand Tokyo a offert des geishas pour obtenir les JO de 1964», a expliqué le prince, qui fait partie depuis 1993 du comité Pierre de Coubertin, institution «apolitique» non gouvernementale qui épouse les idéaux du baron français, rénovateur des JO en 1896.

«Cela dure depuis 1958 quand Tokyo a offert des geishas pour obtenir les JO de 1964», a expliqué le prince, qui fait partie depuis 1993 du comité Pierre de Coubertin, institution «apolitique» non gouvernementale qui épouse les idéaux du baron français, rénovateur des JO en 1896.

«Cela dure depuis 1958 quand Tokyo a offert des geishas pour obtenir les JO de 1964», a expliqué le prince, qui fait partie depuis 1993 du comité Pierre de Coubertin, institution «apolitique» non gouvernementale qui épouse les idéaux du baron français, rénovateur des JO en 1896.

«Cela dure depuis 1958 quand Tokyo a offert des geishas pour obtenir les JO de 1964», a expliqué le prince, qui fait partie depuis 1993 du comité Pierre de Coubertin, institution «apolitique» non gouvernementale qui épouse les idéaux du baron français, rénovateur des JO en 1896.

«Cela dure depuis 1958 quand Tokyo a offert des geishas pour obtenir les JO de 1964», a expliqué le prince, qui fait partie depuis 1993 du comité Pierre de Coubertin, institution «apolitique» non gouvernementale qui épouse les idéaux du baron français, rénovateur des JO en 1896.

«Cela dure depuis 1958 quand Tokyo a offert des geishas pour obtenir les JO de 1964», a expliqué le prince, qui fait partie depuis 1993 du comité Pierre de Coubertin, institution «apolitique» non gouvernementale qui épouse les idéaux du baron français, rénovateur des JO en 1896.

«Cela dure depuis 1958 quand Tokyo a offert des geishas pour obtenir les JO de 1964», a expliqué le prince, qui fait partie depuis 1993 du comité Pierre de Coubertin, institution «apolitique» non gouvernementale qui épouse les idéaux du baron français, rénovateur des JO en 1896.

«Cela dure depuis 1958 quand Tokyo a offert des geishas pour obtenir les JO de 1964», a expliqué le prince, qui fait partie depuis 1993 du comité Pierre de Coubertin, institution «apolitique» non gouvernementale qui épouse les idéaux du baron français, rénovateur des JO en 1896.

«Cela dure depuis 1958 quand Tokyo a offert des geishas pour obtenir les JO de 1964», a expliqué le prince, qui fait partie depuis 1993 du comité Pierre de Coubertin, institution «apolitique» non gouvernementale qui épouse les idéaux du baron français, rénovateur des JO en 1896.

«Cela dure depuis 1958 quand Tokyo a offert des geishas pour obtenir les JO de 1964», a expliqué le prince, qui fait partie depuis 1993 du comité Pierre de Coubertin, institution «apolitique» non gouvernementale qui épouse les idéaux du baron français, rénovateur des JO en 1896.

«Cela dure depuis 1958 quand Tokyo a offert des geishas pour obtenir les JO de 1964», a expliqué le prince, qui fait partie depuis 1993 du comité Pierre de Coubertin, institution «apolitique» non gouvernementale qui épouse les idéaux du baron français, rénovateur des JO en 1896.

«Cela dure depuis 1958 quand Tokyo a offert des geishas pour obtenir les JO de 1964», a expliqué le prince, qui fait partie depuis 1993 du comité Pierre de Coubertin, institution «apolitique» non gouvernementale qui épouse les idéaux du baron français, rénovateur des JO en 1896.

«Cela dure depuis 1958 quand Tokyo a offert des geishas pour obtenir les JO de 1964», a expliqué le prince, qui fait partie depuis 1993 du comité Pierre de Coubertin, institution «apolitique» non gouvernementale qui épouse les idéaux du baron français, rénovateur des JO en 1896.

«Cela dure depuis 1958 quand Tokyo a offert des geishas pour obtenir les JO de 1964», a expliqué le prince, qui fait partie depuis 1993 du comité Pierre de Coubertin, institution «apolitique» non gouvernementale qui épouse les idéaux du baron français, rénovateur des JO en 1896.

«Cela dure depuis 1958 quand Tokyo a offert des geishas pour obtenir les JO de 1964», a expliqué le prince, qui fait partie depuis 1993 du comité Pierre de Coubertin, institution «apolitique» non gouvernementale qui épouse les idéaux du baron français, rénovateur des JO en 1896.

«Cela dure depuis 1958 quand Tokyo a offert des geishas pour obtenir les JO de 1964», a expliqué le prince, qui fait partie depuis 1993 du comité Pierre de Coubertin, institution «apolitique» non gouvernementale qui épouse les idéaux du baron français, rénovateur des JO en 1896.

«Cela dure depuis 1958 quand Tokyo a offert des geishas pour obtenir les JO de 1964», a expliqué le prince, qui fait partie depuis 1993 du comité Pierre de Coubertin, institution «apolitique» non gouvernementale qui épouse les idéaux du baron français, rénovateur des JO en 1896.

«Cela dure depuis 1958 quand Tokyo a offert des geishas pour obtenir les JO de 1964», a expliqué le prince, qui fait partie depuis 1993 du comité Pierre de Coubertin, institution «apolitique» non gouvernementale qui épouse les idéaux du baron français, rénovateur des JO en 1896.

«Cela dure depuis 1958 quand Tokyo a offert des geishas pour obtenir les JO de 1964», a expliqué le prince, qui fait partie depuis 1993 du comité Pierre de Coubertin, institution «apolitique» non gouvernementale qui épouse les idéaux du baron français, rénovateur des JO en 1896.

«Cela dure depuis 1958 quand Tokyo a offert des geishas pour obtenir les JO de 1964», a expliqué le prince, qui fait partie depuis 1993 du comité Pierre de Coubertin, institution «apolitique» non gouvernementale qui épouse les idéaux du baron français, rénovateur des JO en 1896.

«Cela dure depuis 1958 quand Tokyo a offert des geishas pour obtenir les JO de 1964», a expliqué le prince, qui fait partie depuis 1993 du comité Pierre de Coubertin, institution «apolitique» non gouvernementale qui épouse les idéaux du baron français, rénovateur des JO en 1896.

«Cela dure depuis 1958 quand Tokyo a offert des geishas pour obtenir les JO de 1964», a expliqué le prince, qui fait partie depuis 1993 du comité Pierre de Coubertin, institution «apolitique» non gouvernementale qui épouse les idéaux du baron français, rénovateur des JO en 1896.

«Cela dure depuis 1958 quand Tokyo a offert des geishas pour obtenir les JO de 1964», a expliqué le prince, qui fait partie depuis 1993 du comité Pierre de Coubertin, institution «apolitique» non gouvernementale qui épouse les idéaux du baron français, rénovateur des JO en 1896.

«Cela dure depuis 1958 quand Tokyo a offert des geishas pour obtenir les JO de 1964», a expliqué le prince, qui fait partie depuis 1993 du comité Pierre de Coubertin, institution «apolitique» non gouvernementale qui épouse les idéaux du baron français, rénovateur des JO en 1896.

«Cela dure depuis 1958 quand Tokyo a offert des geishas pour obtenir les JO de 1964», a expliqué le prince, qui fait partie depuis 1993 du comité Pierre de Coubertin, institution «apolitique» non gouvernementale qui épouse les idéaux du baron français, rénovateur des JO en 1896.

«Cela dure depuis 1958 quand Tokyo a offert des geishas pour obtenir les JO de 1964», a expliqué le prince, qui fait partie depuis 1993 du comité Pierre de Coubertin, institution «apolitique» non gouvernementale qui épouse les idéaux du baron français, rénovateur des JO en 1896.

«Cela dure depuis 1958 quand Tokyo a offert des geishas pour obtenir les JO de 1964», a expliqué le prince, qui fait partie depuis 1993 du comité Pierre de Coubertin, institution «apolitique» non gouvernementale qui épouse les idéaux du baron français, rénovateur des JO en 1896.

«Cela dure depuis 1958 quand Tokyo a offert des geishas pour obtenir les JO de 1964», a expliqué le prince, qui fait partie depuis 1993 du comité Pierre de Coubertin, institution «apolitique» non gouvernementale qui épouse les idéaux du baron français, rénovateur des JO en 1896.

«Cela dure depuis 1958 quand Tokyo a offert des geishas pour obtenir les JO de 1964», a expliqué le prince, qui fait partie depuis 1993 du comité Pierre de Coubertin, institution «apolitique» non gouvernementale qui épouse les idéaux du baron français, rénovateur des JO en 1896.

«Cela dure depuis 1958 quand Tokyo a offert des geishas pour obtenir les JO de 1964», a expliqué le prince, qui fait partie depuis 1993 du comité Pierre de Coubertin, institution «apolitique» non gouvernementale qui épouse les idéaux du baron français, rénovateur des JO en 1896.

«Cela dure depuis 1958 quand Tokyo a offert des geishas pour obtenir les JO de 1964», a expliqué le prince, qui fait partie depuis 1993 du comité Pierre de Coubertin, institution «apolitique» non gouvernementale qui épouse les idéaux du baron français, rénovateur des JO en 1896.

«Cela dure depuis 1958 quand Tokyo a offert des geishas pour obtenir les JO de 1964», a expliqué le prince, qui fait partie depuis 1993 du comité Pierre de Coubertin, institution «apolitique» non gouvernementale qui épouse les idéaux du baron français, rénovateur des JO en 1896.

«Cela dure depuis 1958 quand Tokyo a offert des geishas pour obtenir les JO de 1964», a expliqué le prince, qui fait partie depuis 1993 du comité Pierre de Coubertin, institution «apolitique» non gouvernementale qui épouse les idéaux du baron français, rénovateur des JO en 1896.

«Cela dure depuis 1958 quand Tokyo a offert des geishas pour obtenir les JO de 1964», a expliqué le prince, qui fait partie depuis 1993 du comité Pierre de Coubertin, institution «apolitique» non gouvernementale qui épouse les idéaux du baron français, rénovateur des JO en 1896.

«Cela dure depuis 1958 quand Tokyo a offert des geishas pour obtenir les JO de 1964», a expliqué le prince, qui fait partie depuis 1993 du comité Pierre de Coubertin, institution «apolitique» non gouvernementale qui épouse les idéaux du baron français, rénovateur des JO en 1896.

«Cela dure depuis 1958 quand Tokyo a offert des geishas pour obtenir les JO de 1964», a expliqué le prince, qui fait partie depuis 1993 du comité Pierre de Coubertin, institution «apolitique» non gouvernementale qui épouse les idéaux du baron français, rénovateur des JO en 1896.

«Cela dure depuis 1958 quand Tokyo a offert des geishas pour obtenir les JO de 1964», a expliqué le prince, qui fait partie depuis 1993 du comité Pierre de Coubertin, institution «apolitique» non gouvernementale qui épouse les idéaux du baron français, rénovateur des JO en 1896.

«Cela dure depuis 1958 quand Tokyo a offert des geishas pour obtenir les JO de 1964», a expliqué le prince, qui fait partie depuis 1993 du comité Pierre de Coubertin, institution «apolitique» non gouvernementale qui épouse les idéaux du baron français, rénovateur des JO en 1896.

«Cela dure depuis 1958 quand Tokyo a offert des geishas pour obtenir les JO de 1964», a expliqué le prince, qui fait partie depuis 1993 du comité Pierre de Coubertin, institution «apolitique» non gouvernementale qui épouse les idéaux du baron français, rénovateur des JO en 1896.

«Cela dure depuis 1958 quand Tokyo a offert des geishas pour obtenir les JO de 1964», a expliqué le prince, qui fait partie depuis 1993 du comité Pierre de Coubertin, institution «apolitique» non gouvernementale qui épouse les idéaux du baron français, rénovateur des JO en 1896.

«Cela dure depuis 1958 quand Tokyo a offert des geishas pour obtenir les JO de 1964», a expliqué le prince, qui fait partie depuis 1993 du comité Pierre de Coubertin, institution «apolitique» non gouvernementale qui épouse les idéaux du baron français, rénovateur des JO en 1896.

«Cela dure depuis 1958 quand Tokyo a offert des geishas pour obtenir les JO de 1964», a expliqué le prince, qui fait partie depuis 1993 du comité Pierre de Coubertin, institution «apolitique» non gouvernementale qui épouse les idéaux du baron français, rénovateur des JO en 1896.

Les Expos s'entendent avec Dustin Hermanson

RICHARD MILO PRESSE CANADIENNE

Les Expos ont profité hier matin du lancement de leur tournée de promotion de cinq jours pour annoncer qu'ils ont conclu une nouvelle entente avec Dustin Hermanson.

Lundi, ils ont engagé le voltigeur autonome James Mouton.

Hermanson est considéré comme le partant n° 1 de l'équipe. Il était admissible à l'arbitrage. Son salaire n'a pas été révélé par les Expos mais il est clair qu'il est devenu millionnaire. En 1998, il a présenté une fiche de 14-11 et une moyenne de points mérités de 3,13.

«Avec le bon monde autour de lui, il [Hermanson] est capable de remporter 20 victoires», a dit le receveur Chris Widger, qui était au nombre

de la dizaine de joueurs qui assistaient au lancement de la tournée de promotion.

«C'est une nouvelle formidable. C'est toujours une bonne chose qu'un joueur s'entende avec son équipe.»

Mouton, lui, est un voltigeur de 30 ans. C'est un ancien des Astros de Houston qui a terminé la saison 1998 avec les Padres de San Diego. Il tentera de relancer sa carrière avec les Expos. Il est un des candidats pour le poste de voltigeur de gauche.

«Nous avons solidifié notre équipe par des échanges et le développement des joueurs», a dit le directeur général Jim Beattie en notant que les filiales AA et AAA des Expos regorgent de joueurs prometteurs et qu'on pourrait en voir quelques-uns dans deux ou trois mois en saison régulière.

Alou de belle humeur

Felipe Alou s'est réjoui d'être de retour avec les Expos. A l'automne, il a signé un contrat de trois ans évalué à six millions pour rester avec les Expos après avoir refusé de se joindre aux Dodgers de Los Angeles.

«Si ce n'avait été qu'une question d'argent, je serais avec les Dodgers. Il y a de bonnes choses ici et je veux en faire partie.»

Contrairement à l'an passé à pareille date, Alou estime qu'il a une bonne équipe sous la main.

«L'an passé, nous n'étions pas bien quand on a quitté le camp. Nous n'avions pas une bonne équipe. Nous avons perdu 14 matchs de suite au camp.»

«Ce n'est pas très bien quand une équipe ne cherche vraiment à

remporter la victoire au camp. Puis, nous avons perdu les sept premiers matchs de la saison.»

«Mais je pense maintenant que nous avons une équipe. Nous sommes plus ou moins bien à toutes les positions. Le problème, c'est un surplus de bons joueurs! Nous sommes plus ou moins dans une situation qui ressemble à 1993 et 1994 quand on a explosé.»

Les Expos seront en tournée jusqu'au 23 janvier à Montréal, Québec et Trois-Rivières.

La liste des joueurs présents comprend Chris Widger, Shane Andrews, Michael Barrett, Miguel Batista, Orlando Cabrera, Brad Fullmer, Vladimir et Wilton Guerrero, Bob Henley, Terry Jones, Steve Kline, Mike Mordecai et Ugueth Urbina.

HOCKEY

LIGUE NATIONALE

Lundi
Boston 8 Nashville 1
San Jose 3 New Jersey 1
Washington 4 Montréal 4
Caroline 4 Toronto 2
Philadelphie 5 Ottawa 0
Buffalo 4 Florida 0
Vancouver 5 Dallas 3

Hier
Buffalo à Tampa Bay.
Ottawa à N.Y. Rangers
Vancouver à Nashville
Detroit à Calgary
St. Louis à Phoenix
Colorado à Los Angeles.

Aujourd'hui
Floride à N.Y. Islanders
Toronto à Dallas
New Jersey à Anaheim

CONFÉRENCE DE L'EST

	Section Nord-Est				
	PJ	G	N	BP	BC
Buffalo	42	23	12	7	118 84 53
Toronto	44	25	16	3	142 127 53
Ottawa	43	23	14	6	128 99 52
Boston	42	20	15	7	115 94 47
Montréal	45	17	20	8	106 117 42

	Section Atlantique				
	PJ	G	N	BP	BC
Philadelphie	43	23	10	10	131 86 56
New Jersey	42	23	14	5	122 111 51
Pittsburgh	39	20	12	7	117 103 47
N.Y. Rangers	43	17	19	7	115 120 41
N.Y. Islanders	44	13	28	3	99 129 29

	Section Sud-Est				
	PJ	G	N	BP	BC
Caroline	44	20	17	7	115 108 47
Floride	42	15	16	11	103 112 41
Washington	42	16	22	4	99 109 35
Tampa Bay	43	9	30	4	89 151 22

ASSOCIATION DE L'OUEST

	Section Centrale				
	PJ	G	N	BP	BC
Detroit	44	22	19	3	130 118 47
St. Louis	40	16	15	9	107 100 41
Nashville	43	15	24	4	98 139 34
Chicago	44	12	25	7	94 138 31

	Section Nord-Ouest				
	PJ	G	N	BP	BC
Colorado	43	20	19	4	105 107 44
Edmonton	43	18	19	6	123 113 42
Vancouver	44	15	23	6	114 131 36
Calgary	44	14	26	4	107 134 32

	Section Pacifique				
	PJ	G	N	BP	BC
Dallas	42	27	8	7	123 83 61
Phoenix	40	23			

LE DEVOIR

CULTURE

N.B. LIGNE INFO-CONCERTS
 Montréal : (514) 597-3800
 Extérieur : 1-888-597-3800

MÉDIAS

J. E.: un défi difficile

«C'est l'émission la plus difficile que j'aie eu à faire», a confié Jocelyne Cazin au Devoir. Hier, sur l'heure du dîner, la journaliste était seule aux commandes du J. E. quotidien de TVA, après la disparition tragique de Gaétan Girouard jeudi dernier.

Paul Cauchon
 Le Devoir

Pourquoi continuer? Peut-on continuer? Jocelyne Cazin s'est interrogée, bien sûr. Et lundi soir, elle appelait la direction de TVA pour faire valoir qu'elle voulait animer J. E. seule. «Si je ne le faisais pas tout de suite, je ne sais pas si j'aurais pu le faire plus tard, dit-elle, la voix encore empreinte d'émotion. Je suis le genre de personne qui veut tout de suite replonger dans le bain après une douleur. Plus je retarde les choses et plus je crains de le faire.»



Un défi que d'aucuns trouveraient impossible. J. E. est un phénomène: l'émission d'affaires publiques la plus écoutée de TVA est profondément implantée dans la population, qui y fait souvent appel en dernier recours. C'est un défi professionnel considérable: au moins une heure d'entrevues sur l'actualité à tous les jours, autour du bulletin de nouvelles du midi, et une heure hebdomadaire le vendredi soir, une heure davantage axée sur l'enquête. Alors quand, en plus, l'animateur, considéré comme une sorte de héros, disparaît dans les circonstances que l'on connaît...

«Je continue parce qu'il y a tellement d'énergie depuis jeudi autour de moi, tellement de témoignages d'encouragement», explique Jocelyne Cazin. Je le fais parce que Gaétan aurait voulu que je le fasse. Mais je le fais aussi parce que je sens qu'il y a des gens qui ont besoin de J. E., des gens qui ont besoin de notre aide.»

Cette conception du journalisme comme service direct à la population, comme acte d'intervention, est assez rare pour qu'on le souligne.

C'est d'ailleurs le paradoxe le plus terrible de cette histoire: que l'animateur de l'émission qui allait le plus loin dans la défense du citoyen malheureux et dépourvu ait lui-même été incapable d'aller chercher de l'aide pour sa propre détresse.

Jocelyne Cazin convient d'ailleurs que ce drame a fait réfléchir beaucoup de gens sur le stress intense vécu dans certains milieux télévisuels. «Je ne veux pas que la mort de Gaétan ne serve à rien, dit-elle. Il est certain que dans le métier, le stress et la productivité augmentent au fil des ans, comme partout dans la société d'ailleurs, alors que les gens qui travaillent ont tendance à travailler encore plus fort.»

Mais elle-même explique que si, à une certaine époque, elle ne savait pas dire non, «j'ai appris à me protéger», ajoute-t-elle. J'ai fait un bout de chemin pour apprendre à décrocher. J'ai quand même 48 ans avec 24 ans de métier.»

Les réseaux de télévision ont l'habitude de tout prévoir au quart de tour, et encore ici, on se retrouve dans une situation inédite. À la direction de TVA, on indique évaluer actuellement la situation au jour le jour. C'est-à-dire que J. E. continue le midi, avec le journaliste Alain Laforest, de Québec, à la co-animation, et Jocelyne Cazin présentera seule le J. E. du vendredi soir; tout pourrait changer si l'animatrice sent le besoin de prendre un peu de recul.

Christiane Charette aime sortir

Ce soir, Christiane Charette en direct à Radio-Canada sera présentée du Ginggi Club, un bar de la rue Rachel à Montréal. La semaine prochaine, elle sera présentée du Quartier Latin, autre bar plus intime de la rue Ontario.

La semaine dernière, la première émission, qui marquait le retour de Christiane Charette au petit écran, était diffusée en direct du restaurant Le Petit Extra, à Montréal, et plusieurs téléspectateurs se sont demandés si on allait toujours se produire ainsi dans un lieu où les gens mangent et parlent autour des invités.

«Nous avons reçu de nombreux commentaires par courrier électronique, a expliqué Christiane Charette au Devoir. La moitié des gens ont beaucoup apprécié, l'autre moitié des gens ont été dérangés par l'environnement. Nous allons procéder à des ajustements. En cours d'émission, la semaine dernière, nous avons même dû ajuster le niveau sonore.»

Christiane Charette tient fermement à présenter son émission dans des lieux publics mais le concept est très large: on prévoit par exemple tenir des émissions dans un musée ou à la première d'un film et on commence à recevoir des invitations pour des lieux à l'extérieur de Montréal.

Il s'agit d'une formule très ouverte, ajoute-t-elle, et l'édition de ce soir ne comporte d'ailleurs pas de thématique, proposant plutôt des entrevues avec différentes personnalités dans l'actualité.

Forcément incontournable

Voix off du narrateur qui raconte son enfance. Puis, on passe au présent: quatre hommes dans une voiture font le guet. Atmosphère conviviale, on parle des meilleures façons de caresser une femme et de sport, on s'amuse, puis deux d'entre eux sortent... et abat-tout froidement un homme.

Rien n'est jamais noir, rien n'est jamais blanc, l'amitié et le plaisir cotoient la violence et le sordide.

C'était comme ça que débutait lundi soir dernier la dernière mouture d'Omertà à Radio-Canada, la troisième série sous-titrée «Le dernier des hommes d'honneur», centrée sur la vie des mafiosi et principalement sur Nicky Balsamo, jeune ambitieux déchiré entre différents clans de la mafia, qui se compliquera la vie avec l'amour d'une avocate.

Un seul commentaire à faire après ce premier épisode: vivement la suite. Le comportement complexe des personnages, le mélange de drame et d'humour, les prises de vue, la musique, les choix originaux de mise en scène (par exemple, Balsamo qui intervient en narrateur en début et en fin d'épisode) font de cette production un incontournable. On voit mal pour le moment quelle série québécoise serait supérieure à Omertà.

pcauchon@ledevoir.com

THÉÂTRE

L'AQT lève les Masques Mouawad et Denoncourt remportent la course aux nominations pour la Soirée des Masques

STÉPHANE BAILLARGEON
 LE DEVOIR

Les productions de théâtre auxquelles ont été mêlés deux surdoués des planches québécoises, Wajdi Mouawad et Serge Denoncourt, figurent en tête de liste des finalistes aux récompenses des Masques de la saison 1997-98. Les noms des artistes et les productions en nomination ont été dévoilés hier à Montréal. Les «oscar» du milieu du théâtre québécois seront remis le 7 février.

Trois des pièces traduites ou dirigées par Wajdi Mouawad (*Trainspotting* au Quat'Sous, *Don Quichotte* au TNM et *Édipe roi* au TDP) reçoivent huit nominations au total. Mouawad se fait lui-même la lutte dans la catégorie de la meilleure mise en scène pour ses travaux sur le Sophocle et le Howard Gibson.

Le metteur en scène Serge Denoncourt loge à la même enseigne. Lui-même voit trois des productions qu'il a dirigées (*Décadence* au Quat'Sous, *Le Chemin des Passes-Dangereuses* chez Duceppe et *Le Cid* au TDP) recevoir un sommet de neuf nominations dans des catégories aussi diverses que la meilleure interprétation féminine dans un rôle de soutien (Annick Bergeron) ou le Masque de la production à Montréal.

La production *15 secondes*, sur un texte de François Archambault, dans une mise en scène de Normand D'Amour, se démarque aussi avec six citations.

La cinquième soirée des Masques aura lieu le 7 février prochain au Monument-National. Le gala sera télédiffusé et radiodiffusé sur les réseaux de Radio-Canada. Il sera accessible en direct sur le site Internet de la société d'État.

Au total, l'Académie québécoise de théâtre (AQT) remettra 22 Masques, dont une douzaine à des individus et six à des productions. Pas moins de 133 productions de la saison 1997-98 ont été évaluées par 59 membres des collèges électoraux de l'AQT.

La soirée sera encore une fois animée par les comédiens Luc Guérin et Marcel Lebœuf, qui étaient aux commandes l'an dernier. La mise en scène de l'ensemble a été confiée à Dominic «Cabaret Neige noire» Champagne. Les comédiennes Élise Guilbault et Françoise Deschênes animeront le gala hors d'ondes en plus d'interviewer les lauréats pendant la portion principale de la fête.

Cette année encore, un Masque sera remis à la pièce la plus appréciée du public. Dix finalistes se font la lutte pour cette récompense, des productions plus légères présentées en été comme des créations très sérieuses, montées le reste de l'année: *Les Beaux-Frères* de Mortimer et Cooke, mise en scène par Monique Duceppe (Théâtre Sainte-Adèle); *Le Chemin des Passes-Dangereuses* de Michel Marc Bouchard (Duceppe) et *Le Cid* de Corneille (TDP), toutes deux dirigées par Serge Denoncourt; *Des grenouilles et des hommes* de Michel Duchesne, mise en scène par André Montmorency; *Le Diable à quatre*, de Michel Pertwee, mise en scène par Claude Maher (Théâtre Saint-Sauveur); *Don Quichotte* de Cervantès, mise en scène par Dominic Champagne (TNM et CNA); *Le Nombriil du monde* d'Yves Desgagnés, qui a dirigé son texte chez Duceppe; *Un simple soldat*, de Marcel Dubé, également mise en scène par Desgagnés; *La Tempête de Shakespeare*, dirigée par Robert Lepage (Trident et CNA); et le dernier (et le moindre), cette version française de *Grease*, dirigée par Denis Bouchard.

Du côté des récompenses individuelles, les comédiennes Louise Bombardier, Louise Danis, Josée Guindon, Manon Lussier, Monique Miller et Marie-Hélène Thibault sont en lice pour le Masque de l'interprétation féminine. Leurs confrères Carl Béchard, Vincent Bilo-deau, Normand Chouinard, Normand D'Amour, Hugues Frenette et Jean-Louis Roux se disputent le Masque de l'interprétation masculine.



ORCHESTRE MÉTROPOLITAIN
 JOSEPH RESCIGNO
 vous propose une
Invitation à la Mélomanie
 avec le musicien Claudio Ricignuolo
 Une série de 8 cours d'initiation à la grande musique
 POUR TOUS CEUX QUI SOUHAITENT D'AVANTAGE CONNAÎTRE LA MUSIQUE, SON HISTOIRE, LES INSTRUMENTS...
 «Claudio Ricignuolo est un passionné de musique et un formidable vulgarisateur.»
 - Yves Beauchemin, écrivain
 L'ou m'étonne
 Séances d'information gratuites : début des cours : fin janvier
 (514) 598.0870
 www.colba.net/~claudiord

UrBaniA BOX
 Du 20 au 23 et du 27 au 30 janvier 1999 à 20 h
 je n'imagine rien
 Chorégraphe : Louise Bédard
 Interprètes : Marc Boivin, Christine Charles, AnneBruce Falconer, Jacqueline Lemieux, Luc Ouellette, Guy Trifiro
 «Il y a toujours quelque chose d'à la fois nostalgique et de fou dans les œuvres de Louise Bédard.»
 Le Devoir, Montréal
 Rencontre du jeudi avec Louise Bédard le 21 janvier.
 Danse et littérature le 22 janvier avec Gilles Archambault, Hélène Dorion, Pauline Gill et Stanley Pean.
 Exposition conjointe des photos de Louise Bédard et d'Angelo Barsetti.
L'AGORA DE LA DANSE 525-1500
 Admission 790-1245
 840, RUE CHERRIER METRO SHERBROOKE

«L'UN DES MEILLEURS FILMS DE 1998!»
 Time Magazine • Premiere • National Board of Review • Rolling Stone
 «REMARQUABLE ET ÉPOUSTOUFLANT. UN CHÉF-D'ŒUVRE AUX IMAGES SENSATIONNELLES ET ENVOÛTANTES.»
 -Denis Cunningham, CBS-TV
 «DEUX FOIS BRAVO!»
 -SISKEL & EBERT
THIN RED LINE
 À CHAQUE HOMME SA GUERRE
 PHOENIX
 VERSION ORIGINALE ANGLAISE
 A L'AFFICHE!
 SON DIGITAL
 CINEPLEX ODÉON FAUBOURG ✓
 CINEPLEX ODÉON CAVERDISH (Mtl) ✓
 CINEPLEX ODÉON LASALLE (Place) ✓
 CINEPLEX ODÉON PONT-VIAU 16 ✓
 CINEPLEX ODÉON BROSSARD ✓
 CINEPLEX ODÉON ST-EUSTACHE ✓
 LAISSEZ-PASSER REFUSÉS
 DES LE VENDREDI 29 JANVIER EN VERSION FRANÇAISE

MUSIQUE en tête
 LE CALENDRIER DES ÉVÉNEMENTS MUSICAUX À VENIR
22 Janvier
L'ENSEMBLE LES BORÉADES DE MONTRÉAL
 présente
TRIOS ITALIENS
 Berardi, Buonamente, Vivaldi, Boccherini
 Le vendredi 22 janvier 1999 à 20h15
 La Chapelle St-Louis de l'Église St-Jean-Baptiste, 4230 Drolet
 Billets: 20 \$ (aînés 16 \$, étudiants 12 \$).
 Renseignements: 259-5114, 281-6744
23
NEM-SMCQ
MUSIQUES DU QUÉBEC
 Œuvres de Rea, Sokolovic, Boudreau et Bouliane
 ENTRÉE LIBRE
 Salle Claude-Champagne, 20 h
 Métro Édouard-Montpetit
 Renseignements: 343-5962 ou 843-9305
27 au 30
OPÉRA MCGILL présente
DIE FLEDERMAUS (LA CHAUVÉ-SOURIS)
 de Johann Strauss
 Orchestre symphonique de McGill, Timothy Vernon, chef
 Hans Nieuwenhuis, metteur en scène
 Mario Bouchard, scénographe, Mireille Vachon, costumes et Luc Prairie, éclairages
 19h30, Salle Pollack, 555, rue Sherbrooke Ouest (métro McGill)
 21,25 \$ (12 \$ étudiants et aînés) (514) 398-4547
 Pour annoncer dans ce calendrier, communiquez avec Jacques Nadeau au (514) 985-3322

EN BREF
Terre des Inuits primé

Le cédérom *Terre des Inuits* continue de remporter les honneurs. Il s'est vu remettre en décembre dernier le premier prix Multimédia art Or lors du Festival audio-visuel international Musées et patrimoine organisé au Burkina Faso par le Comité international des musées pour l'audiovisuel et les nouvelles technologies de l'image et du son. Cette récompense s'ajoute au prix d'argent du 9^e Muse Award que *Terre des Inuits* avait récolté à Los Angeles en juin 1998. Cette encyclopédie interactive, coéditée par Ediron et le Musée canadien des civilisations, raconte le mode de vie des peuples inuits, leurs traditions et leur culture.

Film de Siri primé à Paris

(AP) — Le cinéma Cyril Collard a été attiré, hier, au réalisateur Florent Emilio Siri pour *Une minute de silence*. Créé en 1993 par la chaîne de télévision Arte, ce prix porte le nom du cinéaste qui avait réalisé *Les Nuits fauves*, décédé du sida. Il récompense chaque année l'auteur d'un premier film. Le prix 1998 aidera Florent Emilio Siri à concevoir son deuxième film.

À VOIR AU CENTRE D'EXPOSITION DE BAIE-SAINT-PAUL
 DU 26 SEPTEMBRE 1998 AU 29 MARS 1999
niopette
 Samedi 13 février, 15 h
 Conférence de Madeleine Arbour
 «Espace et liberté»
 Centre d'art Baie St-Paul, 23, Ambroise Fafard, Baie St-Paul, Tél.: (418) 435-3681
 Groupe La Mutuelle, BANQUE NATIONALE, Centre de la Baie, Télé-Québec, LE DEVOIR, Le Soleil